

TRY
BLACK HORSE
ALE
100 Years of Brewing
Experience behind it

**Le Monde
Ouvrier**



**The Labor
World**

DRINK
DOW'S AI
Standard of Strength
and Quality

Rédaction: 11, rue Saint-Paul Ouest.

« INSTRUIRE ET AMELIORER »

Téléphone: LANCASTER 5361

L'anglais est-il nécessaire?

Pendant que le meilleur élément des deux races — française et anglaise — qui habitent le Canada s'efforce de faire régner l'harmonie et le bon accord entre elles, un autre groupe fait précisément le contraire et, ce qui est plus regrettable, c'est que dans ce groupe il se trouve des personnes qui profitent de l'emprise qu'elles ont sur le peuple pour propager des idées et des sentiments qui tendent à créer de la division, sinon de la haine. En exemple, nous publions l'article suivant que nous puisons dans un Bulletin paroissial, publié à Montréal, et qui est distribué dans des milliers de foyers canadiens-français:

DES TRAITRES

Louis cherche du travail, du travail d'employé, comme tant de nos jeunes. Il rentre découragé:

— Je suis allé voir MM. Leblanc, Lenoir, Legris, Lebrun et Leroux; tous m'ont refusé pour la même raison: je ne sais pas assez l'anglais.

— Ils t'ont dit ça? Oui? Eh bien, laisse-moi te dire que ce sont des menteurs et des malfaisants. Menteurs, non parce que tu saurais l'anglais comme Hepburn, mais parce que la vraie raison de leur refus, c'est qu'ils n'ont pas besoin d'hommes. Ils ont leur nombre, et le plus parfait bilingue offrirait ses services, qu'il serait refusé aussi: ils lui trouveraient une autre raison aussi fautive.

Ils sont malfaisants de cinq ou six façons: 1° en te faisant critiquer les maîtres qui t'ont enseigné; 2° en poussant la jeunesse à l'anglicisation, avec le remplacement du français par toujours plus d'anglais aux programmes d'études; 3° en poussant garçons et filles aux écoles anglaises, même protestantes; 4° en entretenant notre âme de vaincus, de ramasseurs de miettes, d'humbles valets de Sa Majesté l'envahisseur, qui nous méprise; 5° en trompant les jeunes sur ce qui fait le succès en affaires, comme si les mots creux de deux langues pouvaient remplacer les idées, l'initiative, l'honnêteté, la distinction, etc.

C'est avec de tels employeurs parvenus que nous serons un peuple? Quels piètres atouts de notre force économique, s'ils ne comprennent pas que cinq employés bilingues sur cent suffisent bien à leur clientèle, qui n'est pas anglaise d'un pour cent!

Qu'on n'entende plus cette parole défaitiste d'aplatissement devant l'étranger! Qu'on trouve plutôt d'excellents employeurs et employés, polis, parlant bon français et poussés en affaires plutôt qu'en deux ou dix langues...

Nous aimons la langue française tout autant, peut-être mieux que celui qui a écrit cet article, mais nous réalisons en même temps que nous, ouvriers de langue française, sommes exposés à travailler un jour ou l'autre pour un patron et avec d'autres ouvriers de langue anglaise, tout comme nous réalisons que nous ne formons qu'une minorité sur le sol canadien et que rien ne permet d'entrevoir qu'un jour viendra où cette minorité se changera en majorité. Mais même alors il serait encore de notre intérêt, sinon de notre devoir, de nous familiariser avec les deux langues. Tous ceux qui ont quelque expérience de la vie et sont obligés de gagner le pain de leur famille savent que les meilleures positions, dans une ville cosmopolite comme la Métropole du Canada, vont à ceux qui parlent couramment les deux langues et que, dans la plupart des cas, un ouvrier qui ne connaît pas l'anglais a bien plus de difficulté à faire son chemin. Au lieu de condamner l'étude de la langue anglaise, nous estimons qu'il serait préférable qu'au moins dans la province de Québec le programme scolaire impose l'étude des deux langues simultanément.

Et que dire de cette perle: « qu'on n'entende plus cette parole défaitiste d'aplatissement devant l'étranger »? Cela veut-il dire que, à part les Canadiens-français, tous les autres citoyens doivent être considérés comme des étrangers, même si leurs ascendances sont natifs du Canada depuis un ou deux siècles? C'est non seulement ridicule, mais c'est presque odieux de susciter des haines de race et de religion avec des déclarations semblables. Il faut croire qu'il y aura toujours des gens pour qui l'histoire est lettre morte et qui ne réalisent pas que lorsqu'on sème le vent on récolte la tempête.

La vente de l'île d'Anticosti

Pour une fois, nous sommes pleinement d'accord avec la politique du gouvernement Duplessis en ce qui concerne l'exportation de nos matières premières; il a parfaitement raison lorsqu'il dit: « Nous avons déclaré que nous ne permettrions pas la construction de nouveaux moulins à papier tant que les localités qui ont été plongées dans la misère, à la suite de la fermeture des anciens moulins, ne seraient pas en mesure de trouver de l'ouvrage et de l'emploi pour les rétablir dans une situation normale. »

Et encore cette autre déclaration: « Nous sommes prêts, nous sommes anxieux de recevoir le capital étranger et honnête, qui voudra développer nos ressources naturelles, et nous lui garantissons une pleine et entière justice et une justice généreuse. Mais, entre l'utilisation du capital et l'accaparement de notre domaine par le capital, il y a une marge que nous ne permettrons à personne de franchir. Il ne peut pas être question, et il ne sera jamais question, d'aliéner notre patrimoine, surtout celui qui constitue l'avant-poste et la base stratégique que l'on sait. »

Il y a déjà trop de moulins à papier dans le Québec et l'île d'Anticosti est partie intégrante de notre province; nous estimons, de plus, qu'il peut y avoir un autre péril — peut-être encore plus grand — à céder une partie de notre territoire à des intérêts allemands qui pourront l'utiliser — si le besoin s'en fait sentir et c'est une hypothèse qui, malheureusement, peut devenir une réalité — à d'autres fins que celles de fabriquer de la pulpe. Au strict point de vue ouvrier, nous savons que nous n'avons rien à gagner à laisser une partie de notre population travailler sous la férule allemande qui a aboli et supprimé toutes les organisations ouvrières en Allemagne hitlérienne.

GRAND BAL DES EMPLOYÉS DE MAGASINS

On nous informe que l'Union internationale des Employés de Magasins, local 23, organise un grand bal qui aura lieu mardi, 14 courant, à 9 heures du soir, en la salle Auditorium, 375 ouest, rue Ontario. Le prix d'admission n'étant que de 35c.

nul doute que les membres du Travail Organisé se feront un devoir, qui sera aussi un plaisir, de se rendre en foule à ce bal.

L'Union Internationale des Employés de Magasins a droit à cet encouragement et il faut espérer que tous les unionistes disponibles ce soir-là iront s'amuser à l'Auditorium.

La loi du cadenas

En voilà une loi qui aura fait parler d'elle et qui aura suscité une réprobation quasi générale, s'il faut en croire les résolutions de protestation adoptées par les Conseils des Métiers et du Travail et autres organisations ouvrières d'un bout à l'autre du Canada. Plusieurs journaux américains en ont fait mention et la considèrent comme un attentat à la liberté individuelle. Ils s'étonnent même qu'elle n'ait pas encore été désavouée, car elle est unique dans les annales des pays britanniques. Le premier ministre du Québec déclare, par contre, qu'elle sera appliquée plus rigoureusement que jamais, car, dit-il, il a reçu de nombreuses lettres le félicitant d'avoir fait adopter cette loi et de l'appliquer comme il le fait; il vient de prévenir les organisations ouvrières qui ont adopté des résolutions de protestation que non seulement elles perdent leur temps mais qu'elles prennent une attitude qui semble démontrer qu'elles sympathisent avec les communistes.

Nous reconnaissons à notre premier ministre — comme à tout autre citoyen — le droit absolu d'avoir son opinion et de voir du communisme partout tout en ignorant un danger aussi grand dans le développement de la doctrine fasciste dans le Québec. Ce que nous lui reprochons, c'est de ne pas avoir défini, dans la loi protégeant la province contre le communisme, ce qu'il entend par le « communisme »; où cela commence-t-il et où cela finit-il? Afin d'éclairer nos lecteurs, nous publions, en page 4, le texte intégral de cette loi, laissant à chacun d'eux le soin d'en tirer ses propres conclusions.

Des fascistes à Montréal

« Votre costume peut être pittoresque, mais il n'éblouit pas le tribunal. » C'est en ces termes que, ces jours derniers, le juge Enright apostropha le docteur Gabriel Lambert qui comparait devant lui affublé d'une chemise bleu-ciel décorée de plusieurs « swastikas » étincelants. Ce brave docteur était accusé d'avoir incité un groupe de personnes aux environs de l'université de Montréal à causer du désordre et à aller briser une assemblée qui se tenait à l'aréna Mont-Royal.

La cause en elle-même ne nous intéresse pas plus que ça. Nous commençons d'ailleurs à être habitués à ce que des groupes de jeunes étudiants prennent sur eux de décider les assemblées publiques qui seront tolérées dans la ville de Montréal et celles qui ne le seront pas; mais seul le fait que le docteur Lambert reconnaît être fasciste et le prouve avec une certaine fierté en comparant son costume de singe devant un de nos tribunaux — c'est peut-être son droit, mais alors pourquoi n'applique-t-on pas le même procédé à ces illuminés — qui sont un danger pour notre démocratie — et les mêmes mesures de rigueur qu'à d'autres groupes qui, du côté opposé, ne sont guère plus intéressants?

C'est un secret de polichinelle qu'un ex-journaliste s'intitule le grand chef des « chemises bleues », qu'il est en communication directe avec un groupe étranger qui lui fournirait le nerf de la guerre pour fins de propagande. Pourquoi ne leur appliquerait-on pas le cadenas, à ceux-là aussi, car nous n'avons cure de cette importation de « ismes » de la vieille Europe.

A bâtons rompus

La campagne d'éducation et de propagande lancée par les unions internationales poursuit sa marche dans les différents centres industriels du Québec et toujours avec le même succès. Ainsi, dimanche dernier, une assemblée fut tenue dans la coquette petite ville de Louiseville. Plus de mille personnes y assistaient et la salle était trop petite pour contenir la foule désireuse d'apprendre le rôle des unions internationales. Quelques-uns de nos plus éloquents « débaters » ouvriers de Québec et Montréal s'étaient fait un devoir d'aller y porter la bonne parole.

Le soir du même jour, une autre assemblée avait lieu aux Trois-Rivières et ce fut, là aussi, le même enthousiasme débordant. Jeudi soir, à Saint-Hyacinthe, ce fut l'intronisation d'un nouveau Conseil des Métiers et du Travail dans cette florissante cité industrielle. A cette réunion prirent la parole les confrères Raoul Trépanier, Gus. Franço, Arthur Martel, A. Bastien et A. Brodeur.

Qui donc avait l'audace de dire que les unions internationales étaient moribondes dans le Québec? Non, loin de là, elles sont plus agressives que jamais et cela ne fait que commencer! Avis à ceux qui nous dédaignent ou nous combattent. Nous sommes un peu là et continuerons à l'être.

Mercredi dernier était la fête de l'Immaculée-Conception, soit une fête d'obligation catholique. Aussi la plupart — sinon presque toutes — des maisons d'affaires canadiennes-françaises étaient fermées. Comme question de fait, les ateliers du *Monde Ouvrier* étaient, comme tous les autres jours de fête d'ailleurs. Mais un petit journal hebdomadaire, qui s'est donné comme mission de vouloir tout régenter sous le régime corporatiste, avait prévenu les maisons d'affaires dirigées par des protestants qu'elles auraient à fermer leurs portes ce jour-là si elles ne voulaient pas s'exposer à ce que des étudiants et des patriotes y voient et au besoin les ferment au cadenas.

Tant et si bien que le maire Raynault a cru bon de déclarer que les maisons protestantes seraient protégées et que la police verrait à ce qu'elles le soient effectivement.

Il nous semblait qu'il n'y avait pas de danger fasciste dans le Québec, d'après les déclarations de certains de nos hommes publics. Sont-ils donc aveugles ou en sympathie d'idée avec cette doctrine?

Pourquoi acheter des produits manufacturés dans les boutiques non-unionistes, quand vous pouvez vous procurer des produits identiques portant la marque de l'union?

Ce qui se passe dans nos unions

Par BEN. DROLET.

ASSEMBLEE DES TYPOGRAPHES

Samedi dernier, avait lieu l'assemblée régulière de l'Union Typographique Jacques-Cartier No 145, à la salle de l'Union du Commerce, rue Berri. Comme la visite récente d'un représentant international avait suscité le désir de connaître ce qu'il était advenu des contrats avec les journaux français, l'assistance était nombreuse. Les officiers ont fait rapport qu'ils étaient parvenus à signer un contrat avec les deux principaux journaux, *La Presse* et *La Patrie*, et que des négociations heureuses étaient en bonne voie avec les autres journaux, mais que rien de définitif n'était encore conclu avec ces derniers et que, par conséquent, les négociations continueraient. Les deux grands quotidiens ont conclu une entente aux termes de laquelle la semaine sera de 44 heures, du 1er janvier 1938 au 31 décembre 1938, au salaire de \$44.00; et de 40 heures, au salaire de \$40.00, du 1er janvier 1939 au 31 décembre 1939. Les employeurs ont promis toute leur coopération pour l'établissement définitif de la semaine de 40 heures dans les journaux français de Montréal.

Le journal *Le Canada*, tout en n'ayant pas encore signé de contrat, a inauguré la semaine de 40 heures dans les journaux quotidiens de Montréal, en la mettant en vigueur intégralement, le 26 novembre. Jusqu'à présent, les rapports nous confirment dans notre opinion que cette coutume est tout aussi profitable à l'ouvrier qu'au patron. Par leur esprit d'unionisme, les employés du *Canada* ont rendu cette réforme possible et ils sont assurés d'obtenir aussi vite que possible une augmentation de salaire en plus du bénéfice d'un jour de congé par semaine.

Le contrat des imprimeries de travaux de ville est signé par les parties contractantes et a été publié dans la *Gazette officielle de Québec*, le 4 décembre. Il doit normalement être mis en vigueur le 4 janvier 1938. Nous apprenons cependant que les hebdomadaires de campagne ont de sérieuses objections à présenter au ministère. Espérons que ce dernier verra plutôt à protéger les ouvriers qui en ont grandement besoin, plutôt que de se plier aux demandes exagérées des hebdomadaires de campagne qui se croient toujours les victimes de quelque chose quand c'est leur routine ou leur manque d'administration qui les tient dans le marasme et qui leur permet de faire une concurrence déloyale aux journaux quotidiens de toute la province, sans mentionner la concurrence qu'ils font aux imprimeries commerciales des centres industriels.

Ce contrat collectif établit la semaine de 45 heures, et, pour le district de Montréal, garantit des augmentations de salaires de 5 cents de l'heure; quant aux districts ruraux, de 25 à 100 milles de Montréal, des taux proportionnellement plus bas sont établis.

La paix industrielle est donc établie pour au moins deux ans dans l'industrie de l'imprimerie, si ce contrat collectif est sanctionné, comme on l'espère.

UNE FETE CHEZ LES DAMES AUXILIAIRES

Les dames auxiliaires des charpentiers-menuisiers du local No 52, dont Mme P. Lefèvre est la digne présidente, organisent pour aujourd'hui, le 11 décembre, une grande soirée dansante, à la salle Peter's, 6965, rue St-Denis.

Cette charmante soirée sera aussi sous la présidence conjointe de Mlles Cécile et Georgette Bélair, Gertrude Primeau et A. Voel.

Ces dames, dont toutes appartiennent aux familles des charpentiers et menuisiers, poursuivent un but social et une oeuvre de bienfaisance, qui leur méritent le plus sincère encouragement. C'est pourquoi, pour assurer le succès de cette soirée sociale, elles font un appel chaleureux et fraternel aux membres des diverses unions locales et à leurs nombreux amis, de participer à cette fête. Les services de musiciens, dont la réputation n'est plus à faire, ont été retenus.

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DES EMPLOYES DE TAVERNES

La première série d'une campagne de recrutement entreprise par l'union des Employés d'hôtels et de restaurants, local 200, au cours de décembre, a obtenu un franc succès dimanche dernier; plus de cinquante personnes employées dans cette industrie et non encore membres de l'union y assistaient.

La séance était sous la présidence de M. Fortier, assisté du vice-président nouveau, Alex. Valet, et de M. A. Leblanc. On remarquait aussi tous les autres officiers à leur poste respectif.

Les principaux orateurs furent M. J.-E. Gariépy, secrétaire du Conseil des Métiers et du Travail et H. Corrigan, membre de l'exécutif du même conseil et agent d'affaires de l'union des chaudronniers, local 134.

M. Corrigan s'est appliqué à démontrer la disette des temps et qu'il est difficile de faire comprendre aux travailleurs de s'unir afin qu'ils aient plus de facilité à gagner leur pain et leur beurre. Malgré l'opposition du gouvernement provincial actuel, il faut quand même nous organiser. Il cite les nouvelles unions qui sont en voie d'organisation pour améliorer leur sort. Il fit allusion à la loi du cadenas imposée par M. Duplessis, laquelle est condamnée de l'Atlantique au Pacifique par les ouvriers organisés, comme une loi arbitraire parce qu'elle enlève la liberté de parole. Il fit appel à tous les gens de profession de joindre les nombreux employés de taverne, local 200.

Il termine en exhortant les ouvriers en général à réclamer le bouton de l'union; c'est le seul signe distinctif que les employés d'une taverne sont des membres de l'union.

M. J.-E. Gariépy, secrétaire du Conseil des Métiers et du Travail, déclara que s'il est un temps que les ouvriers ont besoin d'organisation, c'est bien la période que nous traversons. S'il faut en juger par ce qui se passe dans toute la province, nous prévoyons que le besoin s'en fait sentir. Si nous continuons, de dire M. Gariépy, sur les conditions présentes, cette plaie du chômage et de secours directs, elle restera permanente, au détriment des travailleurs.

Il relève par un exemple frappant les mauvaises conditions dans les tavernes, où les commis sont encore obligés de travailler 84 heures par semaine. Il démontre qu'afin de faire disparaître un tel état de choses, qu'une solide organisation se fait sentir parmi les milliers de personnes employées dans les tavernes, etc. En terminant il parla des unions en existence depuis 50 ans et plus, et que celles-ci n'ont jamais reculé mais qu'elles ont progressé considérablement. Il cite, entre autres, l'union typographique qui, étape par étape, a fait que ses membres ont bénéficié de l'organisation.

Les orateurs furent chaleureusement applaudis, et M. Fortier, avec le tact qui le caractérise, les remercia de leur précieux concours.

L'ANNIVERSAIRE DU CONSEIL FEDERE DE QUEBEC ET LEVIS

Au début du mois de février 1938, il y aura trente-cinq ans que le Conseil Fédéré des Métiers de Québec et Lévis est fondé. Afin de commémorer cet heureux événement, il est question d'organiser un grand banquet, auquel les chefs ouvriers de la province seront invités à participer. Une convocation est lancée par le président Omer Fleury, à tous les officiers des unions affiliées pour une assemblée générale, dimanche au matin, le 12 courant, aux quartiers généraux des unions internationales, 110, rue du Pont. Le comité de propagande et d'éducation du Conseil Fédéré soumettra un projet à ce sujet.

AU BANQUET DE L'UNION TYPOGRAPHIQUE No 176

Samedi dernier, à l'hôtel Mont-Royal, l'Union Typographique de Montréal No 176 célébrait avec éclat le soixantième anniversaire de son affiliation à l'Union Typographique Internationale. Plus de 500 convives prirent part à un banquet de famille des plus joyeux. Pour cette occasion, les typos mirent de côté leurs soucis journaliers pour se divertir et faire honneur au menu, agrémenté de musique. Comme à l'ordinaire, il y eut discours par les officiers de l'union, Son Honneur le maire A. Raynault, les représentants de la presse et quelques invités; mais tous furent brefs et concis. Le programme « oratoire » fut divisé en plusieurs parties, les intervalles étant remplis par d'intéressants numéros de vau-deville, de chant et de musique.

M. Gerard Markham, président du comité conjoint de l'industrie de l'imprimerie, dit quelques mots du nouveau contrat collectif qui vient d'être signé et qui, dit-il, fera bénéficier les ouvriers d'une augmentation se chiffant à \$177,000.

Le président international Charles P. Howard, de l'Union Typographique Internationale, ainsi que M. P.-M. Draper, président du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, se sont fait excuser, étant dans l'impossibilité d'être présents. L'hon. William Tremblay, ministre provincial du Travail, exprima tout son regret de ne pouvoir assister à cette fête.

Les typos de langue française qui avaient tenu à montrer à leurs confrères de langue anglaise tout leur attachement et leur plaisir de fraterniser, étaient nombreux. Leur président, M. J.-W. Blaquière, du 145, appelé à dire quelques mots, en profita pour annoncer la signature des contrats avec les journaux *La Presse* et *La Patrie*, et offrir à nos confrères l'assurance de l'appui des typographes de langue française dans toute entreprise unioniste commune.

Les typographes de Québec étaient représentés par leur secrétaire-archiviste, M. Francis Gauvin, et Mme Gauvin.

M. William Skaes présidait, assisté de tous les officiers et membres du comité. Le secrétaire-trésorier James Philip donna lecture du rôle des pensionnaires, qui sont au nombre de 47, et, chacun se leva à l'appel de son nom.

Bref, ce fut une fête inoubliable et une des plus réussies du mouvement ouvrier à Montréal.

LES CHAUFFEURS ELISENT LEURS OFFICIERS

Il régnait un entrain remarquable à l'union des Chauffeurs de taxis, local No 797, mercredi soir dernier. Disons d'abord qu'il y avait élection des officiers pour le terme 1938. Un poll était ouvert de 7 hrs. à 10 hrs. P.M., à la salle de l'Union du Commerce, 1079, rue Berri, afin de permettre aux membres de venir exprimer par leur vote, du choix qu'ils devaient faire de leurs officiers. Entre temps une courte réunion fut tenue sous la présidence de M. L.-A. Lafleur. On remarquait également à la tribune, M. J.-E. Gariépy, secrétaire du Conseil des Métiers et du Travail, qui avait été invité à assister les officiers rapporteurs de l'élection.

Le secrétaire R. Marchand, donna lecture de lettres importantes émanant du secrétaire du Ministère du travail, M. O'Connell-Maher, du directeur de la police de Montréal, des échevins Monette et Dubreuil, elles avaient trait (les lettres) à la question du contrat collectif de travail des chauffeurs, et des cautionnements et au numéro de poche (licence). Ces lettres ayant un caractère d'une plus haute importance, ont été référées au nouvel exécutif de l'union.

A onze heures le résultat de l'élection étant connu, M. J.-E. Gariépy, déclara les officiers suivants élus: Président, Ubald Paquin; vice-président, L.-A. Lafleur; secrétaire-trésorier, J. Paul Turgeon, ce dernier remplace M. Roméo Marchand; secrétaire-archiviste, Emmanuel Crevier, lequel a été élu par acclamation; agent d'affaires, Frank Kennedy; syndics: A. Lacoste, J. Squires et A. Lamarche. M. Gariépy félicita les nouveaux officiers et donna un encouragement salubre aux ouvriers.

LES FERBLANTIERS ONT DES SUCCES

Les assemblées de propagande du local No 116, de l'union des travailleurs en feuilles métalliques, ferblantiers et couvreurs de tous genres, se continuent avec succès. Mardi dernier, avait lieu une autre réunion à la salle de l'Union du commerce, 1079, rue Berri et à laquelle assistaient une centaine d'ouvriers.

Le principal orateur fut M. E. Mathieu, ancien agent d'affaires, lequel toucha la note concordante, le besoin urgent de l'organisation de tous les employés de l'industrie, en vue du prochain contrat collectif dont cette catégorie de travailleurs de la construction est une partie contractante. Il est regrettable, déclare M. Mathieu, que l'on reconaisse l'union internationale que dans un cas pressant. Il explique les dispositions du nouveau contrat collectif, dont toutes les catégories de travailleurs de ce métier se trouveront affectés sérieusement si elles ne sont pas unies comme elles devraient l'être. Il est une nécessité urgente dit M. Mathieu que tous mettent l'épaula à la roue pour obtenir les conditions de travail tant désirées. Tout dépend de la force numérique du mouvement pour obtenir une augmentation raisonnable. Si nous combattons pour des principes, ils doivent être reconnus, c'est là l'expérience du passé que l'on veut mettre en pratique. Il fit une revue de ce qu'a été le vieux local 116 dans le passé et les efforts qu'il a déployés pour conserver les conditions qui existent actuellement. Il rappelle le temps avant 1930, où les ferblantiers et travailleurs de métal en feuilles étaient organisés à peu près à 90 pour cent et que les salaires étaient de 90 cents à \$1.15 l'heure. Il fit donc un appel à tous de revenir à ce temps-là, mais ce n'est que par une solide organisation que ces conditions seront relevées.

M. Onésime Renaud, agent d'affaires, remercia M. Mathieu d'être venu de nouveau prêter son concours et traiter si bien la question qui est si chère aux ouvriers de notre métier. Il espère que les ouvriers de cette industrie comprendront leurs intérêts et rejoindront les rangs de l'union, et profiteront de la baisse des taux d'initiation qui sont maintenant de \$7.50. Les officiers ont eu le plaisir d'enregistrer une vingtaine de nouvelles recrues.

LES EMPLOYES DE TRAMWAYS ELISENT LEURS OFFICIERS

Comme on l'a déjà annoncé, l'union des Employés de Tramways, Division No 790, procédait mardi dernier, à l'élection de ses officiers pour un terme de deux ans. Des boîtes de scrutin ont été placées dans chaque division de la compagnie où les membres votèrent pour les candidats de leur choix.

Le résultat complet de cette élection est comme suit: Président, Gérard Gagnon; vice-président, Georges Gagnon, réélu; trésorier, Alberto Brodeur; secrétaire-correspondant, Henri Cholette; secrétaire-financier, Osias Neveu; agent d'affaires, Raoul Trépanier; délégués de chaque division: Division St-Denis, Jolin Alarie. Division Mont-Royal, Léo Rettinger; Division St-Henri, Médéric Beaudoin; Division St-Paul, Bruno Forcier; Division Hochelaga, Osias Hébert; Autobus, chauffeurs Rémi Duquette, Autobus, garage, Albert Chartier; Maison de pouvoir, Peter Michael Curry; Département de la construction, Primiano Lopa; Département des remises, Jean Brazeau; Département des lignes aériennes (Over-Head) Robert W. Watt.

RENCONTRE DE LEWIS ET GREEN

Aucune conclusion n'a été tirée encore dans la rencontre entre Green et Lewis, quoi qu'ils auraient discuté d'une façon générale les problèmes les concernant. Cette nouvelle nous vient directement de Washington, nous annonçant que les deux chefs dans le monde du Travail Organisé aux Etats-Unis se sont rencontrés jeudi, le 2 décembre, pour délibérer sur les conditions de paix entre eux.

Plusieurs conférences ont été tenues et interrompues seulement pour un repos dans l'après-midi pour le goûter. Ils cherchent un moyen d'unir le Comité d'Organisation Industrielle de Lewis avec la Fédération Américaine du Travail. On dit que le débat était très intéressant.

Radio programs over WLW should sound more pleasant to union listeners now that the Crosley Corporation's electricians have fallen into step with organized labor's march forward.

FUMEZ LES Cigarettes GRADS

Grand ralliement ouvrier aux Trois-Rivières

Tout comme à Montréal, les unions internationales ont manifesté, dimanche dernier, leur détermination de défendre la liberté d'organisation et de lutter contre l'asservissement qu'impliquent toutes les doctrines totalitaires.

Dimanche dernier, comme chacun sait, à Louiseville puis aux Trois-Rivières, les unions internationales de cette province avaient organisé un grand ralliement ouvrier destiné tout d'abord à des fins de propagande syndicaliste, mais aussi, cela va sans dire, pour réfuter les calomnies que certains orateurs de mauvaise foi répandaient à l'endroit de l'unionisme international, notamment cette accusation, non fondée en fait, de faire tant soit peu le jeu du communisme en notre vieux Québec. Cette accusation, dont la grossièreté ne décèle que trop l'origine, fut éloquentement et victorieusement réduite à néant par les leaders de nos unions internationales.

A Louiseville, l'après-midi, l'assemblée obtint le plus vif succès. Il y avait salle comble et plusieurs centaines de personnes durent, faute de place, demeurer en dehors de la salle. Les divers orateurs qui se succédèrent à la tribune furent aussi bien écoutés qu'applaudis. Outre ceux qui devaient parler aux Trois-Rivières, il y avait le confrère A. Duval, ex-président du Conseil des Métiers et du Travail local, lequel confrère prit énergiquement la défense des unions internationales en cette province.

* * *

Aux Trois-Rivières, la réunion eut lieu à l'Hôtel-de-Ville, le soir, sous la présidence conjointe de MM. J.-T. Joly et A. Duval.

Les discours des orateurs, quelque peu censurés par des censeurs à courte vue, furent irradiés par le poste CHLN.

On remarquait, sur l'estrade, les présidents conjoints J.-T. Joly et A. Duval, du local 136 de la "St. Lawrence Paper"; Raoul Trépanier, vice-président du Congrès des Métiers et du Travail du Canada; Alzée Bastien, organisateur de la Fédération Américaine du Travail; Omer Fleury et J. Motte, de Québec; Arthur Martel, de Montréal; L.-P. Lacroix, président du Conseil des Métiers et du Travail des Trois-Rivières; J.-A. D'Aoust, de Hull, de même que MM. Emile Lajoie, J.-B. Beauchesne, Lucien Bergeron, Roland Grenier, Victor Vallée, E. Bolduc, A. Giguère, Gaston Fleury, A. Lamy, J. Picotte, A. Morrisette, E. Beauchesne, T. Hallé, E. Simard et d'autres dont les noms nous échappent.

M. L.-P. Lacroix ouvrit les débats, souhaita une cordiale bienvenue à tous et s'étendit sur les travaux des unions internationales en ces derniers temps.

M. Fleury, de Québec, lui succéda. Il montra que la campagne actuelle du mouvement ouvrier international suscite le plus vif intérêt par toute la province, fit appel à l'esprit de solidarité des ouvriers du Québec et affirma de nouveau, comme s'il était besoin de ce faire, que ce mouvement ouvrier n'avait rien de révolutionnaire, qu'il n'avait d'autre but que d'obtenir justice pour la classe laborieuse par un freinage approprié du « capital malsain ».

M. Joseph Matte, de Québec, s'éleva avec indignation contre le fait qu'on jette ici la pierre aux unions internationales, elles qui, pourtant, furent les premières à revendiquer les droits ouvriers en notre province. Il montra aussi la pénible situation d'une jeunesse désemparée par la perspective d'un chômage obligatoire et lui recommanda chaleureusement de faire confiance au Travail Organisé.

Vint ensuite M. Gaston Fleury, de Louiseville, lequel rappela les immenses progrès accomplis en peu de temps dans cette localité. Le communisme, selon lui, naît des misères imméritées. « Donnez des salaires raisonnables », dit-il, « et il n'y aura plus de communistes ». Le bon salaire reste le meilleur rempart contre le communisme. « Ces attaques injustifiables contre les unions ont plutôt ajouté à notre prestige. »

M. Arthur D'Aoust, de Hull, qui parla en anglais, s'est déclaré partisan de la démocratie et opposé au fascisme, au corporatisme, au nazisme et au communisme. Il ajouta que le mouvement ouvrier international faisait en ce moment de bon et fructueux travail par toute la province.

M. Alphonse Morrissette fait d'abord allusion à « l'agitation malicieuse » dont sont présentement l'objet nos unions, agitation basée sur le mensonge et les fausses représentations et destinée à tromper nos ouvriers en s'inspirant de tous les moyens que la mauvaise foi peut suggérer. Il répudia le communisme, le fascisme, le corporatisme et autres « ismes » comme contraires à l'idéal syndical. Il se dit membre des unions internationales et bon citoyen, ceci allant de pair avec cela, n'en déplaise aux détracteurs inscrupuleux du mouvement ouvrier international, terminant en

disant que son seul but était de consacrer le meilleur de son énergie à rendre meilleur, plus « humain », le sort de l'ouvrier.

M. Raoul Trépanier, dont le discours fut irradié, rappela brièvement que « les unions internationales ont toujours combattu, combattaient et combattront toujours, j'en suis certain, pour le bien-être de la classe ouvrière ». Il réclama, non sans une irréfutable argumentation à l'appui, le droit d'association pour les ouvriers, le droit de coaliser leurs efforts pour l'obtention de demandes légitimes. Il montra aussi la nécessité du caractère collectif des revendications ouvrières et la nécessité correspondante du droit syndical non mitigé pour donner la force voulue à ces revendications. De même fit-il un éloquent plaidoyer pour que soient consultées les unions ouvrières vraiment dignes de ce nom chaque fois qu'il s'agit de légiférer quant aux relations qui doivent être de mise entre le Travail et le Capital.

C'est à l'unisson que, selon lui, il faut travailler au bien commun. Et c'est dans le même ordre d'idées qu'il faut que les ouvriers cessent leurs luttes fratricides. « Nous, ouvriers de la province », ajouta-t-il peu après, « ne sommes pas de ces gens qui favorisons tous les « ismes » qui poussent actuellement comme des champignons dans cette province comme, par exemple, le fascisme, le corporatisme, le communisme et le séparatisme. Nous voulons seulement des conditions de travail raisonnables et de plus courtes heures de travail, de façon à éliminer graduellement le chômage et participer, de la sorte, au relèvement économique du pays. »

En l'absence de M. Gus. Franq, retenu à Montréal par la maladie, M. Alzée Bastien lut son discours, lequel fut aussi irradié, sous réserve, bien entendu, des coupures d'une censure marquée au coin d'une parfaite étroitesse d'esprit, comme dans le cas du discours de M. D'Aoust.

Le discours de M. Franq était un historique succinct du mouvement ouvrier international en cette province, de sa légitimité et de sa nécessité absolues.

Cette double manifestation ouvrière aura, sans nul doute, une grande répercussion par toute la province et aidera à y diffuser le syndicalisme international, le seul approprié pour la lutte contre les excès du capital qui, lui, est aussi international.

DEVENEZ PROPRIETAIRES CHEZ-NOUS

Nous remercions sincèrement "Le Monde Ouvrier" qui transmet notre message à ses lecteurs si assidûment. Les administrateurs savent que "La Familiale" a à coeur le même but que les unions ouvrières augmenter le pouvoir d'achat du peuple. Nous ouvrières et ouvriers, savons parfaitement que ce que nous avons, nous devons le gagner nous-mêmes, c'est nous-mêmes qui combattons, grâce aux unions, pour améliorer notre sort. Comme consommateurs, c'est nous aussi qui devons changer l'état de chose actuel. Tous nous désirons que le dollar, si amèrement gagné et toujours en quantité insuffisante pour les besoins des nôtres, ait le plus grand pouvoir d'achat possible, et c'est ce que peut "La Familiale" coopérative de consommation. Cet organisme conçu il y a 90 ans par quelques pauvres tisserands fonctionne, non pas dans le but de fabriquer des profits pour quelques particuliers, mais, pour le bien de tous ses membres, organisme géniale et surtout humain car il permet aux pauvres gens de faire leurs affaires eux-mêmes, au lieu de travailler pour ceux qui ont déjà trop, il fonctionne pour ceux qui n'ont pas assez, il leur permet de profiter de la seule chose qu'ils ont leur pouvoir de consommation, il en fait des êtres responsables et leur donne la chance de se tirer d'affaire eux-mêmes, ils viennent

Index des unions ouvrières LABOR DIRECTORY

MONTREAL TRADES AND LABOR COUNCIL. — Meets every 1st and 3rd Thursday of each month at "Assistance Publique" Hall, 460 Laguardière Street East. President, Raoul Trépanier, 1153 St. Denis Street; Corresponding-Secretary, J. E. Gariépy, 11 St. Paul Street West; Vice-Presidents: Pierre Lefèvre, room 10, Monument National, and Jack Cuppello, 415 St. Catherine Street East.

UNION DES EMPLOYES DE TRAMWAYS DE MONTREAL. Local 790 — Association Amalgamée des Employés de tramways électriques et de Chauffeurs d'autobus d'Amérique. — Montreal Tramways Employees' Union, Local 790, Amalgamated Association of Street, Electric Railway, and Motor Coach Employees of America; Quartiers généraux — Headquarters: 1153, rue Saint-Denis, téléphone: Lancaster 2503. Officiers — Officers: Gérard Gagnon, vice-président international; Gérard Gagnon, président; J. Georges Gagnon, vice-président; J.-A. Philibert Carrière, secrétaire-financier — financial secretary; Raoul Trépanier, agent d'affaires — Business agent; Alberto Brodeur, trésorier — treasurer; John Alary, secrétaire-correspondant; Wilfrid Latour, sentinelle. Le local se réunit le deuxième mercredi de chaque mois, à la salle de l'Union de Commerce, 1079, rue Berri, et l'exécutif le lundi précédant l'assemblée régulière, à 1153, rue Saint-Denis.

FRATERNITE DES WAGONNIERS DE CHEMINS DE FER D'AMERIQUE. Logo Sainte-Marie No 231. — Assemblées régulières: 2e et le vendredi soirs de chaque mois, dans la salle de l'Assistance Publique, rue Laguardière Est. Président, Lionel Thérien, 1007, rue Sicard; Vice-Président, C. Letendre, 1019, rue William-David, CL 6339; Secrétaire-Archiviste et Correspondant, C. Miron, 5517, 11e Avenue, Rosemont; Secrétaire-Financier, R.-B. Lamarche, 4505, rue Delorimier, chambre 7; Secrétaire-Trésorier, A. Bertrand, 2345, rue Aylwin, AM 1880; Guides: O. Côté et A. Lapierre; Sentinelle, A. Berthiaume; Maître de cérémonies, Jos.-P. Lefebvre, 4564, rue Garnier; Gardien, H. Dubuc, Comité local de protection; Président, H. Vaillancourt, 2194, rue Rouen, FR 5560; Secrétaire, H.-J. Limoges, 3973, rue Sainte-Catherine Est, AM 0171; Membres du Comité: P. Nolet, 7350, rue Saint-Hubert, CR 6200, C. Miron, 5517, 11e Avenue, Rosemont, CL 6220, Jos. Gour, 4539, rue Delorimier, AM 3177, Alfred Gauthier, 2105, rue Préfontaine, FA 1562, Auditeurs: A. Deniger, 2402, rue Chapleau, D. Roy, 4602, rue Cartier, D. Laporte, 2020, rue Valois.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DEBARDEURS. Local 373, INTERNATIONAL ASSOCIATION OF LONGSHOREMEN, Local 373. — Quartiers généraux — Headquarters: 406, rue Champ de Mars; téléphone: Harbour 0728. Officiers — Officers: Karl Troisans, Président; J. M. Shannon, Secrétaire-Trésorier — Secretary-Treasurer; Donat Bibeau, Agent d'affaires — Business Agent; Arthur Gravel, Vice-Président; Hector Marchand, Secrétaire-Archiviste français; Bert Lexmond, Secrétaire-Archiviste anglais — English Recording Secretary; Georges Duchaine, Interprète — Interpreter; Lucien Morel et Téléphone Brûlé, sergents d'armes. Le local se réunit le 1er et le 3e lundi de chaque mois, à 8 heures du soir, à la salle des Débardeurs, 406, rue Champ de Mars, et l'exécutif les dimanches précédant les assemblées régulières, à 9 heures du matin.

FRATERNITE DES PEINTRES, DECORATEURS ET TAPISSIERS D'AMERIQUE. Local 349 — S'assemble le 2e et le 4e lundi au No 1331, rue Sainte-Catherine Est. Président: J.-E. St-Laurent, 4045, rue Lafontaine; vice-président: Jules Boulet, 1465, rue Champlain; secrétaire-correspondant: Edgar Gilbert, 8077, rue Henri-Julien; trésorier: L. P. Boisselle, 4562, rue Marquette; secrétaire-financier: Ernest Désève, 6331, rue Saint-Dominique; conducteur: Albert Goudreau, 9078, rue Notre-Dame Est. Auditeurs: Arthur Boismenu, 4621, rue Coloniale; Clovis Guibault, 5614, rue Delorimier; Lorenzo Tremblay, 472, rue Gall, Verdun; Gardien: Joseph Girard, 8145, rue Saint-André. Agent d'affaires: Arthur Renaud, 560, rue Congrégation, TEL Fitzroy 0965.

UNION DES TRAVAILLEURS EN CHAUSURES. Local 249. — BOOT AND SHOE WORKERS' UNION. — S'assemble tous les vendredis du mois à 8 heures du soir, au No 1331 Ste-Catherine est. Président, Henri Belland, 6380, rue St-Laurent; 1er vice-président, G. Champagne, 5311, des Erables; 2ème vice-président, Paul Métayer, 1469, Dorion; secrétaire-archiviste et correspondant, Noël Gervais, 2112 Wolfe; agent d'affaires et secrétaire financier, C. McKereher, 1331, Ste-Catherine est, téléphone Chérier 6511 (privé CL 6123); sentinelle, Arsène Leclaire, 2280 Delorimier. L'exécutif s'assemble le 1er et le 3ème mercredi de chaque mois à 1331 rue Ste-Catherine est, à 8 heures du soir. Président, D. Donaldson, 368-8e Avenue, Pointe-aux-Trembles, P. Q.; secrétaire, N. Poirier, 4102 rue Bordeaux.

UNION TYPOGRAPHIQUE JACQUES-CARTIER No 145 — Assemblée le 1er samedi du mois, à la salle de l'Union du Commerce, 1079, rue Berri. Président: J.-W. Blaquière, 4247, rue Saint-Zotique, téléphone: Clairval 3480; secrétaire-trésorier, Henri Richard, 3502, rue Dorion, téléphone: AMherst 7034.

indépendants. "La Familiale" vous invite à grossir ses rangs, nous devons être nombreux pour être forts, et forts nous devons l'être, car la tâche est grande, et nous comptons sur vous tous qui comprenez la force de l'union. Renseignements, B.-C. LOARD, 2189 Dorion.

UNION INTERNATIONALE DES BARBIERS-COFFEURS D'AMERIQUE. Local 455, Montréal. — S'assemble le troisième mardi de chaque mois, au Monument National, chambre No 15, 1182 Saint-Laurent. Président, Bruno Roy, 1214 Université; vice-président, K. Slovsky, 294 Villeneuve ouest; secrétaire-trésorier, Frank Giroux, 251 Ste-Catherine est, chambre 11; secrétaire-archiviste, Arthur Millard, 3380 Jean-Talon, Ville Saint-Michel. Heures de bureau, tous les mardis de 7:30 à 8:30; les mercredis de 2:30 à 4 heures p.m., et les premiers et derniers vendredis du mois à 7:30 p.m. au No 251 Ste-Catherine est. Samedi le bureau est fermé.

CONSEIL DE DISTRICT DE MONTREAL DE LA FRATERNITE UNIE DES CHARPENTIERS-MENUISIERS D'AMERIQUE — MONTREAL DISTRICT COUNCIL OF CARPENTERS AND JOINERS OF AMERICA. — Président: Esdras Secours; Vice-président: Ferdinand Doucet; Trésorier: Emory Lanthier; Secrétaire: Pierre Lefèvre; Gardien: L.-G. Bélaïr; Agents d'affaires, Edouard Toussaint et Jack Shears. Les assemblées sont tenues tous les mercredis soir à 8 heures, au Monument National, 1182, boulevard Saint-Laurent, chambre 10. Téléphone: Lancaster 5754.

LOCALS AFFILIES
U. L. 134, s'assemble tous les lundis soir au Monument National, chambre 15.
U. L. 178, s'assemble le 1er et le 3e jeudi, au Monument National, chambre 10.
U. L. 1127, s'assemble tous les lundis soir, au Monument National.
U. L. 1244, meet the 2nd and 4th Thursday, at Monument National, Room 14.
U. L. 1360, s'assemble le 1er et le 3e lundi, à 4030, rue Notre-Dame Ouest.
U. L. 1375, s'assemble le 1er lundi, à 159, 1ère Avenue, Lachine.
U. L. 1558, s'assemble le 1er vendredi, à 1651, rue Létoiroux.

U. L. des MEMBRES ASSOCIES, s'assemble le 2e et le 4e mardi, au Monument National, chambre 11.
FRATERNITE UNIE DES CHARPENTIERS-MENUISIERS D'AMERIQUE. Local 134. — Président, Ferdinand Doucet, 1909, rue Cartier; vice-président, Elzéar Bernier, 1508, rue Darling; secrétaire-archiviste, Pierre Lefèvre, 1182, boulevard Saint-Laurent, Chambre 10; secrétaire-financier, Edouard Larose, 6503 Delandière, CR 8964; secrétaire-trésorier, Ernest Tisdelle, 1316 Gifford; conducteur, J.-B. Roy; sentinelle, Zénon Primeau. Le local s'assemble tous les lundis soir de chaque mois au Monument National, 1182, boulevard Saint-Laurent.

ALLIED PRINTING TRADES COUNCIL — To promote the interests of the Allied Union (which can be had in either the French or English language). The following organizations comprise Council: Typographical Union No. 176; Jacques-Cartier, Typographical Union, No. 145; Printing Pressmen and Assistant Union, No. 52; Bookbinders' Union, No. 91; Photo Engravers' Union, No. 9; Stereotypers and Electrotypers' Union, No. 33; Amalgamated Lithographers of America, No. 27; Newspaper Guild, Local 111. President: Walter Forrest; Vice-President, Charles Arpin; Recording Secretary, A. F. Riard; Secretary-Treasurer, James Phillip, Room 103, No. 689 Notre Dame Street West. Executive: John Moore, Alfred Query and R. A. C. Bantayne, Auditors: John Kelly, L. Bibaud, Robert Smille. Telephone: MA 7489. Council meets Second Tuesday of each month at 7 Craig Street East.

TYPOGRAPHICAL UNION No. 176 — Meets first Saturday of each month at the Mount Royal Hotel, Raymond M. Bennett, President, 337 Melrose Avenue, Verdun; James Phillip, Secretary-Treasurer, Room 103, 689 Notre Dame Street, West. Business hours: 9:00 a.m. to 5:00 p.m., Saturday, 9:00 a.m. to 1:00 p.m. Telephone: MARquette 7480.

UNION DES CHAUFFEURS DE TAXIS. Local 797, affiliée à la Fraternité internationale des Charretiers, Chauffeurs d'autos, Hommes d'écurie et Aides. — Bureau: 1419, rue Drummond, de 9 heures à midi et de 1 heure 30 à 6 heures, excepté le samedi; de 9 heures à 1 heure. Président: Raymond Gravel, 2399, rue Fullam; vice-président, Louis-A. Laffeur, 6387, Chambord; secrétaire-trésorier, Roméo Marchand, 7564, Berri; secrétaire-archiviste, Emmanuel Grevier, 2354, des Erables. Directeurs: Frank W. Auten, 1070 Union Avenue; Louis Cohen, 4906, avenue de l'Hôtel-de-Ville. Téléphone: PLateau 5730 — 2e étage.

FRATERNITE UNIE DES CHARPENTIERS-MENUISIERS D'AMERIQUE. Local 1558 — Maisonneuve. Assemblée le 1er vendredi du mois au No 1651, rue Létoiroux, Temple des Buffalo. Président, J.-A. Chamberland, 1526, rue St-Germain; vice-président, Aram Houllé, 4598, rue Lafontaine; secrétaire-archiviste, correspondant et financier, Charles Thibault, 2011, rue Bourbonnière; trésorier, J.-W. Corbell, 2444, rue Montsabrè; conducteur, L. Durand; gardien, Jos. Cournoyer; syndics: Aram Houllé, Ovilla Proulx, P. Bonneau. Délégués au Conseil de District: J.-A. Chamberland, J.-W. Corbell.

AVIS D'APPLICATION PAUR DIVORCE

AVIS est donné par les présentes que Norma Adelaide MacKenzie Hird, de la cité et du district de Montréal, Province de Québec, épouse de Charles Albert Hird, aussi de Montréal, auditeur, s'adressera au parlement du Canada, à sa prochaine session afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son dit époux pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, dans la Province de Québec, ce 12ème jour de novembre, A. D. 1937.

JOSEPH K. MERGLER,
Procureur de la requérante.
47-51
Chambre 705, Edifice Tramways, Montréal.

Téléphone: CRescent 4168
Maison Canadienne-Française
Unionistes — ATTENTION — Union Men

DYER & CLEANER

J. H. Breton

Teinturier & Nettoyeur

Réparations et pressage de tous genres

2461 Des Carrières - MONTREAL

Loi protégeant la province contre le communisme

Chapitre 11, 1 George VI, 1937

1. La présente loi peut être citée sous le titre de *Loi concernant la propagande communiste*.

2. Dans la présente loi les termes et expressions qui suivent ont la signification qui leur est ci-après donnée:

1. Le mot "maison" désigne tout bâtiment, abri, appentis, hangar ou autre construction, sous quel que nom qu'elle soit connue ou désignée, attachée au sol ou portable, érigée ou placée au-dessus ou au-dessous du sol, de façon permanente ou temporaire; et lorsqu'il s'agit d'une maison au sens du présent paragraphe située partie dans le territoire de la province et partie hors de ce territoire, le mot "maison" désigne la partie située dans le territoire de la province de Québec;

2. Le mot "personne" signifie et comprend tout individu, corporation, société, raison sociale, fidéicommissaire, locataire, agent ou cessionnaire;

3. Le mot "propriétaire" comprend aussi ses ayants droit.

3. Il est illégal pour toute personne qui possède ou occupe une maison dans la province de l'utiliser ou de permettre à une personne d'en faire usage pour propager le communisme ou le bolchévisme par quelque moyen que ce soit.

4. Le procureur général sur preuve satisfaisante d'une infraction à l'article 3, peut ordonner la fermeture de la maison pour toute fin quelconque, pendant une période n'excédant pas un an; l'ordre de fermeture doit être enregistré au bureau d'enregistrement de la division où est située cette maison, sur production d'une copie de cet ordre certifiée par le procureur général.

5. Tout agent de la paix est autorisé à exécuter cet ordre en se servant de l'aide nécessaire.

6. En tout temps après l'émission d'un ordre en vertu de l'article 4, le propriétaire de la maison peut, par requête présentée à un juge de la Cour supérieure siégeant dans le district où est située la maison, faire réviser l'ordre en prouvant:

a) Qu'il était de bonne foi et qu'il ignorait que la maison fût employée en contravention à la présente loi; ou

b) Que cette maison n'a pas été ainsi employée durant les douze mois qui ont précédé l'émission de l'ordre.

Un avis d'au moins six jours francs de l'endroit, de la date et de l'heure de la présentation de cette requête doit être signifié par huissier au procureur général.

7. Dans le cas du paragraphe a) de l'article 6, le juge peut ordonner la suspension de l'ordre, si le propriétaire donne en faveur de la couronne un cautionnement, que le juge détermine, garantissant que cette maison ne sera plus employée auxdites fins.

Le régistrateur de la division d'enregistrement dans laquelle est située cette maison doit, sur réception d'une copie certifiée de l'ordonnance du juge, radier l'enregistrement de l'ordre de fermeture.

Le procureur général peut, en s'adressant à un juge de la Cour supérieure siégeant dans le même district et en prouvant que l'on fait usage de la maison contrairement à la présente loi, obtenir une nouvelle ordonnance remettant en vigueur l'ordre de fermeture. Le cautionnement devient exigible dès l'émission de cette ordonnance.

La Loi des cautionnements dans les causes criminelles (Statuts refondus, 1925, chapitre 148) s'applique au cautionnement visé par le présent article.

8. Dans le cas du paragraphe b) de l'article 6, le juge peut annuler l'ordre. Sur la production d'une copie certifiée de l'ordonnance du juge, le régistrateur doit radier l'enregistrement de l'ordre de fermeture.

9. Tout jugement rendu en vertu des articles 7 et 8 est final et sans appel.

10. Le procureur général, en tout temps après l'émission d'un ordre de fermeture, peut permettre l'occupation de la maison aux conditions qu'il détermine, s'il juge cette occupation nécessaire à la protection de la propriété et des effets qu'elle contient.

11. Le procureur général peut en tout temps révoquer l'ordre de fermeture et en faire radier l'enregistrement, par avis au régistrateur.

12. Il est illégal d'imprimer, de publier de quelque façon que ce soit ou de distribuer dans la province un journal, une revue, un pamphlet, une circulaire, un document ou un écrit quelconque propageant ou tendant à propager le communisme ou le bolchévisme.

13. Quiconque commet une infraction à l'article 12 ou y participe est passible d'un emprisonnement d'au moins trois mois et d'au plus douze mois, en outre des dépens de la poursuite, et à défaut de paiement des dépens, d'un emprisonnement additionnel d'un mois.

La première partie de la Loi des convictions sommaires de Québec (Statuts refondus, 1925, chapitre 165) s'applique aux poursuites intentées pour infractions à l'article 12.

14. Tout constable ou agent de la paix peut, sur instructions du procureur général, de son substitut ou d'une personne spécialement autorisée par lui à cette fin, saisir et confisquer tel journal, revue, pamphlet, circulaire, document ou écrit quelconque, imprimé, publié ou distribué en contravention à l'article 12, et le procureur général peut en ordonner la destruction.

15. La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction. (*Sanctionnée le 24 mars 1937*).

An Act to protect the province against communistic propaganda

Chapter 11, 1 George VI, 1937

1. This act may be cited as *Act Respecting Communistic Propaganda*.

2. In this act the following terms and expressions shall have the meaning hereinafter given to them:

1. The word "house" shall mean any building, shelter, penthouse, shed or other construction, under whatever name known or designated, attached to the ground or portable, erected or placed above or below the ground, permanently or temporarily; and in the case of a house within the meaning of this paragraph situated partly in the territory of the Province and partly outside of such territory, the word "house" shall mean the portion situated within the territory of the Province of Quebec;

2. The word "person" shall mean and include any individual, corporation, association, partnership, firm, trustee, lessee, agent or assignee;

3. The word "owner" shall also include his lawful representatives.

3. It shall be illegal for any person, who possesses or occupies a house within the Province, to use it or allow any person to make use of it to propagate communism or bolshevism by any means whatsoever.

4. The Attorney-General, upon satisfactory proof that an infringement of section 3 has been committed, may order the closing of the house against its use for any purpose whatsoever for a period of not more than one year; the closing order shall be registered at the registry office of the registration division wherein is situated such house, upon production of a copy of such order certified by the Attorney-General.

5. Any peace officer is authorized to execute such order by availing himself of the necessary assistance.

6. At any time after the issuing of an order in virtue of section 4, the owner of the house may, by petition to a judge of the Superior Court sitting in the district wherein such house is situated, have the order revised upon proving:

a) that he was in good faith and that he was in ignorance of the house being used in contravention of this act; or

b) that such house has not been so used during the twelve months preceding the issuing of the order.

A notice of at least six clear days of the place, date and time of the presentation of such petition must be served by bailiff upon the Attorney-General.

7. In the case of sub-paragraph a) of section 6, the judge may fix guaranteeing that such house will not be again used for such purposes.

The registrar of the registration division in which such house is situated must, upon receipt of a certified copy of the decree of the judge, cancel the registration of the closing order.

The Attorney-General may, upon application to a judge of the Superior Court sitting in the same district and upon proving that use is being made of the house in contravention of this act, obtain a new decree re-establishing in force the closing order. The security shall be exigible immediately upon the issuing of such decree.

The Criminal Cases Recognizance Act (Revised Statutes, 1925, chapter 148) shall apply to the security contemplated by this section.

8. In the case of sub-paragraph b) of section 6, the judge may cancel the order.

Upon production of a certified copy of the decree of the judge, the registrar shall cancel the registration of the closing order.

9. Any judgment rendered in virtue of sections 7 and 8 shall be final and without appeal.

10. The Attorney-General may, at any time after the issuing of a closing order, permit the occupation of the house on such conditions as he may determine, if it appears to him that such occupation be necessary for the protection of the property and the effects therein contained.

11. The Attorney-General may at any time revoke a closing order and have the registration thereof cancelled by notice to the registrar.

12. It shall be unlawful to print, to publish in any manner whatsoever or to distribute in the Province any newspaper, periodical, pamphlet, circular, document, or writing whatsoever propagating or tending to propagate communism or bolshevism.

13. Any person infringing or participating in the infringement of section 12 shall be liable to an imprisonment of not less than three months, in addition to the costs of prosecution, and, in default of payment of such costs, to an additional imprisonment of one month.

Part 1 of the Quebec Summary Convictions Act (Revised Statutes, 1925, chapter 165) shall apply to prosecutions for infringements of section 12.

14. Any constable or peace officer, upon instructions of the Attorney-General, of his substitute or of a person specially authorized by him for the purpose, may seize and confiscate any newspaper, periodical, pamphlet, circular, document or writing whatsoever, printed, published or distributed in contravention of section 12, and the Attorney-General may order the destroying thereof.

15. This act shall come into force on the day of its sanction. (*Assented to, 24th of March, 1937*).

LES ACTIVITES DES OUVRIERS EN FOURRURE

Les travailleurs en fourrures se préparent au renouvellement de leur contrat collectif de travail dont celui en existence expirera en mars prochain. Cette question a fait le sujet d'une discussion intéressante au cours de l'assemblée du local No 66, tenue lundi dernier, à la salle de l'Union du commerce, 1079, rue Berri. En l'absence du président, pour cause de démission, le président du Conseil conjoint, M. Emile Perreault, fut prié de présider.

Rarement on a vu un si grand nombre de membres à une réunion régulière de ce local. Il va s'en dire que l'on s'attendait à apprendre des bonnes nouvelles sur la question du contrat et du rapport du comité de recrutement de nouveaux membres. Le président du comité, M. E. Perreault, et le secrétaire, H. Feldman, ont fait un intéressant et encourageant rapport de la question. On a rapporté 40 demandes d'admission.

Sur ce, M. Albert Roy, agent d'affaires, félicita le comité du beau travail qu'il a accompli. Il appuie surtout, qu'il faudra nécessairement faire mieux de ce qui fut fait jusqu'ici, si l'on veut être prêt avant le 1er janvier 1938. Il insiste puisque l'union internationale est prête à faire sa part financièrement pour aider à l'organisation dans cette province, il faudra montrer nous aussi que nous sommes prêts à joindre ses rangs, si l'on veut améliorer nos conditions. Nous avons cette année, à faire face à trois catégories de fabricants de la fourrure, et la bataille sera très ardue, si les travailleurs en fourrure ne montrent pas un front uni. Ces remarques reçurent une salve d'applaudissements.

On procéda ensuite à l'élection partielle d'un président, d'un délégué au Comité conjoint et au Conseil des Métiers et du Travail. Le résultat a été comme suit: Président élu, Pierre Vergagen; au comité conjoint, Benny Klisker; délégués au Conseil des Métiers, Harry Feldman et Albert Roy. A l'avenir le bureau de l'union sera situé au No 1254 rue Bleury. Tel. L.A. 4387.

**RECETTE ORIGINALE
DE LA "PONCE":**

- Le jus d'un citron
- Sucre au goût
- Eau bien chaude
- Une pincée de muscade
- Deux doigts de

GIN DE KUYPER



**de
Gin
Kuyper**

10 onces 85¢
26 onces \$1.90
40 onces \$2.65

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

Maison fondée en 1695

LE VRAI GOÛT DE HOLLANDE A TOUJOURS DISTINGUÉ CE VIEUX GIN BIENFAISANT

ET LES VRAIS CANADIENS L'ONT TOUJOURS PRÉFÉRÉ DEPUIS PLUS DE CENT ANS.

Bourassa est toujours debout

M. Bourassa, lors de sa conférence sur les martyrs de 1837-38 et leur chef Papineau, a échappé une parole qui nous a laissés rêveurs et demanderait une explication de la part du maître. Il a dit que Papineau « perdit la foi au séminaire ». Comment cet adolescent a-t-il pu infirmer sa croyance dans cette pieuse enceinte dont l'idéal au contraire était d'inculquer à ses élèves de solides sentiments religieux? Les psychologues se perdent en conjectures sur ce singulier accident. Quel drame s'est joué dans cette conscience d'adolescent? Il n'a pas dû trouver de livres tendancieux sous les oreillers des lits du dortoir ni dans les greniers ou les caves, ni entendre la voix impérieuse qu'ouït saint Augustin: « *Tolle et lege* ». Les bouquins de cette sorte et les livres en général étaient plutôt rares dans Ville-Marie et dans la Nouvelle-France. Au temps de l'historien Garneau, il n'y avait qu'une grammaire à Québec et dont les gens avides de savoir prenaient copie. Les philosophes du dix-huitième siècle, où l'on prétend que le futur révolutionnaire a puisé une doctrine nocive, ne devaient guère circuler, pas même sous le manteau, dans ce milieu qui n'avait rien d'agnostique.

Le maître, qui a éclairé notre religion si souvent, devrait diriger un rayon de sa lanterne de Diogène sur ce cerveau en formation et nous faire lire la genèse de cette étrange aventure. S'il sait quelques particularités concernant cette métamorphose tout aussi intéressante pour nous que les métamorphoses d'Ovide, nous le supplions, au nom de l'Histoire de l'avenir — qui ne sera ni sectaire, ni préjugée et qui saura rendre justice à qui de droit — de nous le dire.

S'il ne voulait rien nous révéler, c'était de ne pas nous mettre l'eau à la bouche avec son jus de citron. Nous savons que l'ancien directeur du *Devoir* ne parle pas dans son chapeau, que ce n'est ni un gaffeur ni un lanceur de pavés d'ours, qu'il n'a pas craché en l'air pour que ça lui retombe sur le nez. Il est incapable d'avoir lancé cette phrase suggestive, et dont les malins, les libres-penseurs, les francs-maçons pourraient se servir contre une respectable institution, pour le plaisir de taquiner ses ennemis. Il a pu cravacher les pharisiens de son temps et les vendeurs du temple, les traiter de sépulchres blanchis, receleurs d'acarus et de pourriture. Il avait un verbe gras, quelque peu rabelaisien, ce n'était pas pour s'en servir comme d'un mirliton. On sait quelles merveilleuses campagnes il conduisit avec ce verbe prestidigitateur qui lui a servi à escamoter Laurier, à mettre le pape dans sa manche, car il se vante de tenir l'oreille du Saint-Père. Autrefois, il se faisait plus catholique que le pape. Aujourd'hui, que la mansuétude et la pondération lui sont venues avec les ans, comme le vin acquiert un bouquet plus subtil avec l'âge, il a composé avec cette infallibilité dont il n'est plus jaloux. Il veut bien admettre que le Père des croyants ne lui soit pas inférieur en matière de politique religieuse et en science sociale. Il peut être anti-clérical à ses heures, mais il n'est pas hétérodoxe. Qu'il ait été parfois une épine dans le côté de nos évêques et du haut clergé, il faut l'admettre, mais il était mû par des intentions d'une pureté de cristal de roche, claires et dures qui faisaient entaille dans la chair où perlaient parfois des gouttes de sang. Il ne faut pas oublier que saint Bernard, le grand réformateur de l'Eglise de son temps, avait de ces accents passionnés, de ces paroles à l'emporte-pièce, qui grenailent l'épiderme d'une chair de poule salutaire: la peur est le commencement de la sagesse et de la perfection chrétienne. J'ai souvenance, un soir, à l'Université Laval, lors d'une conférence donnée en présence des sommités religieuses, d'en avoir vu se rouler sur leur siège comme saint Laurent sur son grill, quand le maître, de sa voix métallique, sifflante, un coin de sa moustache retroussé pour montrer ses dents pointues de fauve, accoucha de sa boutade: « Vous prétendez que l'argent n'a pas d'odeur, je prétends que si. Quand je vois sur les vitraux colorés de nos temples ces inscriptions: Don de M. X., un agioteur, un bandit de la plus sale eau et qui nous déshonore à l'étranger; don de M. Y., un malversateur public, un pot-de-vinard de grosse capacité aux boyaux brûlés, je vous dis, moi, que cet argent a de l'odeur, qu'il sent mauvais! »

Ils en ont vu de toutes les couleurs avec ce petit-fils de Papineau qui, en plusieurs circonstances, a affirmé la crânerie de ses origines révolutionnaires. Ils riaient de ses facéties comme un chien qui mange des guêpes. On le laissait piaffer, renacler, parce qu'on le croyait attaché à son poteau pour toujours. On pensait qu'il supporterait

le mors aux dents, tant que celles-ci ne seraient pas sorties de leur alvéole. On s'est trompé, ce ne sont pas les canines qui se sont usées à ce jeu, mais le frein. Un jour, sans qu'on n'ait jamais su pourquoi, le pur-sang s'est trouvé libre dans la prairie et s'est mis à hennir, à gambader à son saoul, au grand étonnement de ceux qui se croyaient ses maîtres et n'ont pas eu le garder en « dedans ». A vrai dire, ils n'ont pas fait de grands efforts pour le retenir, ils croyaient avoir limé jusqu'à la chair la corne de ses sabots et que la crinière qu'on lui avait rasée comme la chevelure de Samson ne repousserait plus. On s'est trompé: Bourassa a reconquis son ardeur et beaucoup de ses moyens. S'il s'est fait la mule du pape, c'est pour mieux exercer ses petites vengeances. Il sait les guetter aux bons endroits et leur administrer un coup de patte au moment le plus inattendu. Ils se disent, bien marris: « Nous aurions dû lui mettre de meilleures courroies. Nous n'avons pas fini avec cet emballé. Lui sauter à la bride est dangereux, il pourrait nous en coûter notre râtelier ou notre pif. La liberté semble l'avoir renouvelé! Il a du ressort dans le jarret, éloignons-nous de son chemin. Il a le diable au corps, il pourrait nous en cuire! »

Une tactique amusante de Bourassa, c'est de s'être fait un affût du Saint-Père pour tirer sur les évêques et les prêtres qui lui sont hostiles, quand ils ne marchent pas avec lui sous le même brancard. Cet attelage double est très amusant et je ne sais ce qui va advenir de ce singulier « tandem ». De temps à autre, une tête passe par-dessus l'autre et la « waggine » va cahin-caha. Ils ont les oreilles dans le crin, tour à tour, renaclent et reniflent à l'unisson, tout en se labourant les jarrets de sournois coups de sabots. Le pape est bien obligé de subir cet étrange allié tout en lui jetant des yeux de côté qui témoignent de son inquiétude.

Le haut clergé enrage. Il ne peut sévir contre l'ancien Directeur du *Devoir* qui bombarde de fleurs le Saint-Père et se réclame d'une aussi puissante amitié pour leur tomber dessus, attaquer notre système, d'enseignement, le mercantilisme du clergé. Nous en dirions le cinquième qu'on nous traiterait de communistes, de francs-maçons. Le maître est tabou à cause du pape qu'il a cambriolé et mis dans sa manche!

Bourassa est resté atterré à la suite de sa sortie du *Devoir* où il a été frappé en bas de la ceinture. On avait compté les coups réglementaires et comme il ne se relevait pas, on l'a déclaré vaincu! Mais le voilà debout de nouveau, le verbe claironnant, c'est l'été de la Saint-Martin de son talent! Il étale avec ostentation les cicatrices étoilées des blessures que ses anciens admirateurs lui ont faites pour les accuser et leur faire honte. Je me figure comme lui le mousquetaire d'Artagnan que l'âge n'a pas su réduire à l'impuissance, à la lâcheté, et qui par habitude met flamberge au vent à toute occasion pour se prouver qu'il est toujours ardent et crâne!

JULIEN SAINT-MICHEL.

A SAINT-HYACINTHE

Installation d'un nouveau Conseil des Métiers et du Travail.

Le nouveau Conseil des Métiers et du Travail de Saint-Hyacinthe a été dûment installé jeudi dernier, 9 courant, au cours d'une assemblée à laquelle assistaient plus de 200 membres des unions internationales locales.

La réunion fut présidée par M. Alcée Bastien, organisateur canadien de la Fédération Américaine du Travail. Quant à l'installation des officiers, elle fut accomplie, en bonne et due forme, par MM. Raoul Trépanier, vice-président du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, et Gus. Franco, président de l'Exécutif provincial dudit Congrès, lesquels firent un discours bien au point et ponctué, comme il se doit, de bons conseils et de paroles d'encouragement pour l'avenir.

Au nombre des leaders présents, citons aussi M. Arthur Martel, représentant canadien de la Fraternité des Charpentiers et Menuisiers d'Amérique, de même que M. Alberto Brodeur, trésorier de l'union des Employés de Tramways de Montréal, lesquels prononcèrent des allocutions fort goûtées et proportionnellement applaudies.

Le président du nouveau Conseil des Métiers et du Travail de Saint-Hyacinthe est F. O. Bonnette.

Actuellement il y a 6 unions internationales en existence à Saint-Hyacinthe, mais tout laisse prévoir qu'il y en aura bientôt 4 nouvelles.

SANS DOMICILE

Le problème causé par le « vagabond » et le « sans domicile » est probablement celui qui a jeté le plus de confusion dans la situation pertinente du chômage. Ces deux vocables sont devenus en quelque sorte synonymes. Toutefois les personnes qu'ils désignent peuvent être classées sous des titres tout à fait différents et n'être, ni des *vagabonds* ni des *sans domicile*. On a confondu la personne qui ne possède pas de foyer avec celle qui n'a pas de « domicile légal », ou encore, qui a élu domicile, mais dans une localité étrangère à celle où elle sollicite de l'AIDE. Il y a ici deux problèmes bien distincts, celui concernant la personne qui n'a pas élu domicile dans le lieu où l'indigence se fait sentir (question technique et légale) et celui où elle n'a pas de foyer où habiter (question d'initiative et d'assistance sociales).

Pas nécessairement vagabonds. — Les familles et les individus qui ne peuvent établir un domicile selon les données actuelles en cours dans les endroits où ils cherchent de l'AIDE, ne sont pas nécessairement « vagabonds » ou « nomades ». Le manque de travail peut fort bien avoir empêché l'établissement d'une habitation fixe; l'emploi peut avoir été de trop courte durée pour permettre d'élire domicile dans un lieu déterminé; le désir de retourner « chez-eux » ou dans un milieu familial peut aussi motiver la migration; la mauvaise fortune, la pénurie d'argent, la maladie peuvent obstruer la marche de ces familles et individus vers un lieu défini. Naturellement, la passion de l'aventure entre souvent en ligne de compte; en outre, il y a, comme c'est le cas de plusieurs familles, la détermination bien arrêtée de localiser un territoire où « les secours sont plus substantiels », les conditions de vie et de climat, moins rigoureuses.

Le déplacement national nécessite un déplacement de main-d'oeuvre — Les « sans domicile » se recrutent plus fréquemment chez les travailleurs à « leur compte ». Le développement des ressources canadiennes exige la contribution d'une main-d'oeuvre vigoureuse et mobile. Il nous faut, dans le pays, certains travailleurs qui ne soient pas retenus à un domicile fixe; c'est une condition non seulement naturelle mais essentielle à la production du Canada, bien que récemment, cette catégorie ait augmenté indûment, à cause d'un manque de travail rémunérateur. Nos grandes industries primaires, étroitement liées aux industries secondaires, emploient près de la moitié de la population adonnée à un travail rémunéré. Les autres, qui forment un chiffre renversant, sont des salariés inexercés ou d'une habileté douteuse. En cette qualité, ils dépendent de circonstances qui, en matière de travail rémunérateur, échappent à leur contrôle. Dans plusieurs cas, les occupations sont saisonnières et font l'objet d'un travail effectué près des frontières ou dans un pays étranger. Ces

hommes sont à la merci des fluctuations de l'emploi; ils n'ont pas le privilège d'élire domicile où bon leur semble. Ils sont pratiquement dans l'impossibilité d'établir une habitation permanente dans quelque endroit que ce soit. Ils peuvent s'adonner, ici et là, en hiver et en été, à divers travaux, même ininterrompus, et, s'ils viennent à manquer d'ouvrage, ils reprennent leurs pérégrinations avec l'espoir, qu'un jour ou l'autre, ils seront favorisés d'un emploi qui leur permettra de s'établir en permanence.

Il y a des milliers de ces personnes qui ont un domicile légal quelque part. On devrait porter attention à cette situation et faire bénéficier ces hommes et leur famille d'une entente réciproque; ils ne devraient pas être désistés de leur domicile avant l'en avoir élu un autre ailleurs.

Causes de migrations — Pour bien déterminer la portée de ce problème, il faut recourir à l'inscription et à la classification. Une enquête préliminaire a révélé que le problème de la migration est plus affecté par la difficulté pour ces personnes d'élire domicile que par la nécessité de changer de localité. Il appert également que plus de la moitié de ces gens ne sont pas des « vagabonds » au sens ordinaire du mot. Ils ne sont même pas des « sans domicile ». Bien qu'ils n'aient pas de maison en propre, ils ont, quelque part des droits bien définis à un domicile. Vingt-cinq à trente pour cent des autres ne peuvent revendiquer un lieu de résidence locale, mais le titre de *domiciliés provinciaux*, car, ils ont travaillé dans une province spécifique durant un laps de temps raisonnable. Cinquante pour cent du reste ne peuvent peut-être pas se prévaloir d'un domicile local ou provincial, mais du titre de *domiciliés interprovinciaux*, puisqu'ils ont demeuré et travaillé, pendant des années, dans l'une ou l'autre des provinces du Canada. Enfin viennent les vrais « nomades » ou « vagabonds » dépourvus de domicile. Parmi eux, on compte des Canadiens de naissance et des immigrants; ils ont ordinairement fait la navette d'une frontière à l'autre, et pour cette raison ne sont pas aptes à élire domicile.

On trouve aussi chez les jeunes, nombre de *domiciliés interprovinciaux*; plusieurs sont en quête constante de travail; ils espèrent ardemment trouver un emploi rémunérateur; la formation, l'expérience, « un peu de veine », voilà tout ce qu'ils désirent.

La Commission nationale de placement a proposé trois directives dans le but de résoudre la phase sociale de ce problème, des projets de réhabilitation et de formation en faveur de jeunes gens; des régimes particuliers de réhabilitation et de formation pour les plus âgés et les travailleurs plus expérimentés; elle a aussi recommandé de biffer de la liste des secourus, les personnes au-dessus de 70 ans, inéligibles aux Pensions de vieillesse, de même que les gens au-dessous de cet âge, mais incapables à un emploi rémunérateur à cause d'infirmités physiques, mentales et autres. Elle a en outre suggéré que ces cas ressortissent plutôt de l'initiative et de l'assistance sociales. — *Commission Nationale de Placement.*

DEMANDEZ
LA BIÈRE
POPULAIRE

ASK FOR
THE POPULAR
BEER

MOLSON

Brassée à Montréal
depuis

151 ANS

Brewed in Montreal
since

151 YEARS

Race Theories and Dogma

Patriotism Made to Serve the Purpose of Persecutors and Tyrants. Discrimination Because of Race, Faith or Class, Brutal, Unchristian, and Opposed to Democratic Principles.

By BERNARD ROSE.

The famous Dr. Johnson is alleged to have defined Patriotism: "As the last refuge of a scoundrel." Johnson was thoroughly and intensely patriotic, and when he gave the definition quoted, evidently had in mind the type of individual who is a professional patriot. The professional patriot generally decries other nations, and vents his assumed indignation upon individuals or groups unable to chastise him as he deserves.

In several countries to-day movements exist, based entirely upon the successful cultivating of race prejudice and the inculcating of a pseudo-patriotism, which makes for jingoism, thus preparing the unthinking masses for a war, the purpose of which is to satisfy the lust for power or territorial ambition of the leader or dictator.

Germany is the most deplorable example of the lengths to which dictators go in their maniacal attacks upon defenceless minorities, be they such, because of religion, political opinion, or refusal to comply with the arbitrary and peremptory demands of those in control.

Dictatorships have one thing in common — a determination to mould the people over whom they tyrannize, in accordance with a pattern they design. They believe in exercising force to the utmost degree. They oppose and repudiate organizations that seek to promote freer enquiry along political, economic, social, or religious lines. Regulations are passed that make the citizen a veritable slave.

The campaign for race purity and solidarity is based upon the will to believe rather than scientific fact. As Friedrich Hertz points out in his profusely documented "Race and Civilization," "Racial questions have become the greatest of all dangers to the peace and civilisation of the world."

In Germany, a fraction of the population have been hounded, reviled, persecuted, imprisoned, forced into exile, economically strangled, and made politically subservient to ruffians, rascals, adventurers, and victims of officials who servilely carry out the brutal instructions and reactionary laws ordered and sanctioned by Hitler, Goering, Goebbels, and their satellites, the most iniquitous of whom is Julius Streicher, the mad editor of *Der Stuermer*.

That race, as such, hardly exists, is of course denied by the Teutonic regenerators.

As Hertz points out, "In nationalistic ideology almost everywhere belief in race is a dominant factor. Its emergence has caused that intensification of national antagonism which has become such a danger to our civilization."

The antagonism to which he refers has become so intense and dangerous that men in several countries have become discouraged and disappointed. Race ideology is the fetish of the Hitler group. They believe they can evolve a new faith. In control of the agencies of government and the wealth of the country, they use the first and expend the second as suits their whims and purpose. One cannot take exception to pride of race, based upon social achievement without abridgement of liberty, but when this pride is based upon the alleged superiority of a race that is as mixed as any in the world, and exploited to harass a group that has given of its very best to the land in which so many of its members have resided for centuries, it demonstrates that those who propagate the gospel of race purity are far from being civilized.

Hertz tells us that, "Most of the great masters of the natural and mental sciences have, with striking unity and decisiveness, combated the illusion that mankind is split up by mental differences which are profound and unchangeable. Such men, to name only a few (those still living being excepted), as J. G. Herder, A. VonHumboldt, K. E. vonBaer, J. Muller, J. C. Prichard, C. Darwin, T. Huxley, H. T. Buckle, J. S. Mill, H. Spencer, R. Virchow, M. Schleiden, A. de Toqueville, E. Reclus, A. de Quatrefages, A. Bastian, T. Waitz, F. Ratzel, F. vonLuschan, J. vanRanke, all agree in this point of view. Alexander von Humboldt said: 'in stating that mankind is a unity we also desire to combat the unpleasant assumption that there are higher and lower races. There are certainly mouldable, more highly educated races and races which, through mental culture, have been ennobled. But there are no 'nobler races'.' The greatest comparative anthropologist, Rudolf Virchow, was of the opinion that when one took an all-inclusive view of humanity one could not avoid the thought that we are actually brothers and sisters."

Only recently some of the world's foremost anthropologists scornfully referred to and repudiated the so-called theories of race purity, that the German leaders are so sedulously cultivating. When a non-German, of Austrian birth, almost illiterate so far as science goes, presumes to criticize a group that has contributed so much to the world's culture, its moral improvement, and scientific advance, and is able to secure the adherence of millions in the land which he temporarily rules, it shows how easily unthinking persons can be misled, and how profitable it can be made for interested parties to make a religion of race prejudice and discrimination.

The author further points out that, "Many of the advocates for the Nordic descent of the Aryan uphold the thesis with great ardour, betraying by this that they are not moved by scientific reasons but by the incentive of nationalistic conceit for which, however, there seems but little reason. For even granted that the aboriginal Aryans were one with the Nordic race, history shows that far from being the first bringers of civilization, they entered history rather as destroyers, as invading barbarians who adopted only by slow degrees the higher culture of the conquered. These unpleasant facts, however, are ignored as far as possible by such authors. Most of these are Germans who feel exaltation in the idea that the Teutons always have been the active, conquering, constructive element in history, and that all culture is derived from them."

In a previous issue I discussed at some length the "Aryan Myth." Apparently the Mongols of the East, the Japanese, are racial kin with the proud Nordics, who make up the population of the Reich. The Germans are welcome to their new found cousins, who apparently delight in slaughter, as Hitler did when he made his bloody purge. Any success that Germany secured along commercial, industrial, and scientific lines was due in large measure, to the efforts of those whom he now treats with such inhumanity, and the toleration of other nations.

Dr. Hertz tells us, "Scientific research along the most different lines has arrived at the same end, namely, that the actual population of Europe is the result of some thousand years of migrations and crossings of races. These constant ebbings and flowings of ethnic waves were not restricted to pre-historic times. In the fourth and fifth centuries of our era the Huns dominated large parts of Europe up to the Baltic Sea; most of the Teutonic tribes, the

TELEPHONE TALKS IN THE WATSON FAMILY



"Here's Dad, it's his turn now!"

Friday night's a special night with the Watsons. Promptly at eight the telephone bell tinkles and Bob's hearty voice comes booming over the wire — then Muriel's and the youngsters'. "Long Distance keeps us young," say their grandparents. "It's the cheapest pleasure we know of."

Like the Watson family, you too will find Long Distance the ideal way of keeping in touch with out-of-town relatives or friends. The low cost will surprise you!



[Low Night Rates begin every evening at seven, and apply ALL DAY SUNDAY!]

Ostrogoths, Gepids, Quads, Marcomanni, Suevi, Thuringians, Riparian Franks, were conquered and forced to pay tribute and go to war for their overlords."

Since he gives the authorities upon which his conclusions are based, they can hardly be overcome by the fallacious arguments of the new school of race propagandists, even though some of them are holders of high academic degrees and reputed scholars.

He remarks that Goethe and Beethoven, in whom all Germans, without distinction, take pride, could certainly not be classed as Nordics or Aryans. The first had black hair, brown eyes, a dark complexion, oblique yellow teeth, and a slightly crooked nose — hardly the characteristics and features of a tall, blond Nordic. Beethoven's face showed "slightly negroid traits." So much for Germany's outstanding poet and philosopher and musician.

He also points out that the group against which the animus of Hitler has been directed are certainly far from being a pure race. In fact, they are no purer than the superior Nordics or Aryans.

He also informs us that, "In pre-Christian times, Jewish mercenary soldiers, renowned for their faithfulness, were in great demand at the Courts of Kings and Princes, until later the supply was stopped through the growing predilection for trade and the devastation of Palestine. When these hardy and laborious sons of the hills and desert took to trading, they easily outdid the less-fit dwellers of the plains." They occupied the same position as the Swiss soldiers who constitute the Pope's Guard.

Discussing "Race Theory and the Struggle for Life," he points out, "Race theories are little else but the ideological disguises of the dominators' and exploiters' interests. Therefore they belong to the earliest stock of human thought."

Reformers and humanists in all countries have endeavored to diminish the friction due to geographical boundaries, differences of language, race, and faith. It was the humble Nazarene who counselled His followers to go forth and preach the Gospel of Brotherhood.

On the contrary, as Hertz states, "Race theorists like to emphasize the 'scientific character' of their methods. The weaker they feel in their arguments the louder they speak of 'irrefutably established facts'."

No better example of the value of the mingling of races and the developing of a new strain has been given the world than the British and American peoples. They are the world's most advanced nations along political, industrial, and scientific lines. They have contributed more to the welfare of the human family than the nations which to-day have become bigoted and militaristic. If a race or group succeed in fair competition, it is undoubtedly due to their diligence, inherited or acquired, characteristics, and generous toleration.

In Hertz's view, "Race instincts are equally hostile to democracy the aim of which must be the education of the people to sober thought, for only when a nation is free from blind passions and uncontrollable feelings is it qualified for self-government."

Only in the measure that nations become democratic can they help in the forward march for the social and economic emancipation of humanity.

In his concluding chapter he quotes the late Professor Munsterberg, who laid down the doctrine that "race theories are but a poor substitute for a philosophy, the last consequence of an anti-philosophical age."

The present day German philosophy is based upon hate, distrust, envy, and dislike of neighbouring nations. It is in exact and striking contrast to the "good neighbour" policy, so eloquently enunciated by the great American statesman and humanitarian, the President of the United States.

Uniformity in Workmen's Compensation

By ROBT. HEWITT.

Workmen's Compensation laws, being one of those matters over which, under our present antiquated constitutional setup, the Provinces have full jurisdiction and responsibility, we have nine such Acts in Canada, no two of which are exactly alike, and as for any reciprocal arrangement between the provinces in relation to the administration of the Acts, Canada might as well be nine separate and distinct nations.

The Trades and Labor Congress of Canada has for many years pressed for uniformity of all social legislation as between the provinces, as well as for reciprocal clauses as to residence qualification, etc., in any particular province. Preferably by a re-distribution of legislative authority as between the Provinces and the Dominion to permit the Federal authority to enact and administer all social and labor legislation, notwithstanding the fact that such re-distribution or re-allocation entails amending or revising the British North America Act. Failing that, of course, uniformity and reciprocity between the provinces would be welcomed as a step in the right direction.

Railway Shopmen, particularly, will recall that during the Great War, the United States Government took over the operation and control of the United States Railways, and that during that period, for the first time in their history, the Shop Trades secured a National Wage Agreement, which remained as a nation-wide agreement until a few years after the armistice when the Government returned the railways to the management of private of the private owners. Not to be outdone, the Railway Employees' Department of the American Federation of Labor advised and urged each System Federation not to deviate from certain specified fundamental principles with the result that despite the fact that they have in excess of one hundred separate System agreements, they are so nearly uniform today in every particular that the advantages of the national agreement have been pretty well retained.

My point is, that if as a result of constitutional difficulties, it may not be possible for us either to secure revision of the British North America Act, or the Federal enactment and administration of social and labor laws under the Federal authority, then our next best bet is the securing of uniform laws of the kind, in the nine provinces, and thus avoid the old bugbear of inter-provincial competition, which is invariably raised by the province in which any improvement in such legislation is being sought.

With this objective in mind a resolution was presented to the Trades and Labor Congress Convention held in Ottawa in September of this year and was unanimously adopted. The resolution, quoted below, provides for the Congress to draft a model provincial Workmen's Compensation Act, calculated to make the legislation uniform in all provinces. The provisions of the proposed Act are left to the discretion and judgment of the framers, based upon their knowledge of, and experiences with Compensation Acts, and the resolutions that have been submitted to Congress year after year. There are two exceptions, wherein it is stipulated that the proposed Act must embody the principle of 100% compensation, and "Blanket coverage" of occupational disease. In other words, all illness attributable to the nature of the occupation would be compensable. Eight additional resolutions dealing with the subject of Workmen's Compensation which had been submitted and which dealt with various weaknesses in our Compensation Laws, were referred to the Executive of the Congress for their consideration and guidance in framing the proposed Workmen's Compensation Act.

Following is the resolution referred to:

WHEREAS, the Workmen's Compensation Acts of the various provinces and in such provinces as occupational diseases are included in the Act as compensable, provide only for a certain schedule of diseases and for such diseases only when developing within certain scheduled occupations, thereby excluding from the provisions of the Act many cases of scheduled diseases on the ground that same did not develop within the properly scheduled occupation, and in addition, excluding many cases of disease attributable to the nature of the occupation, but which are diseases not scheduled within the Act; and,

WHEREAS, none of the provincial Workmen's Compensation Acts provide for the full amount of wages lost either through accident or disease and thus impose upon the victim of such accident or disease not only the physical suffering entailed, but a large portion of the financial loss as well; and,

WHEREAS, the most effective means of eliminating both health and accident hazards from modern industry is by assessing industry with the entire cost of their effects. Therefore, be it

RESOLVED, that a uniform amendment to all provincial Workmen's Compensation Acts embodying the principle of "Blanket coverage" of occupational diseases, rather than the "Schedule Coverage" as at present in practice, and 100% compensation for all accidents and industrial diseases instead of the present 66%, more or less, be prepared under the direction of the incoming Executive of the Congress, and forwarded to all Provincial Federations of Labor or Provincial Executives, with instructions to press for such amendments at the earliest opportunity with the object of not only making our Provincial Acts uniform, but of covering every disease attributable to the nature of the employment and by placing the full cost upon industry will tend to bring about the removal of conditions whereby the lives and health of industrial workers are being sacrificed on the altar of profit. — *The Federated Railwayman.*

Labor Fights Labor

By Dr. CHARLES STELZLE, Executive Director, Good Neighbor League.

Organized Labor in America is facing the most formidable opponent in its history — Organized Labor itself; as represented by the American Federation of Labor and the Committee for Industrial Organization. These two great labor groups are about equally divided in membership. Each has approximately three and one-half million followers, making a total of seven million working men and women, and at this stage their supreme ambition seems to be to exterminate each other.

This, in the fact of the greatest opportunity which has ever come to Organized Labor in this country — or with the possibility of having it suffer the greatest defeat that it has ever encountered. If victory is achieved, the rank and file of the workers will be its greatest beneficiaries; if defeat is to be its lot, they will be the greatest sufferers. In this fight between Labor and Labor both sides will win, or both sides will lose. There can be no complete victory for either side. This means that there must be a compromise.

If complete separation between industrial and trade unions should take place, employers will have to decide whether they will employ members of the trade union or the industrial union, thus being ground between the "upper and nether mill-stones."

They will seek to obtain "bargains" in labor agreements by pitting union against union, which will inevitably make each of them strike-breaking agencies. The probabilities are that if this should happen, the Government may be compelled to step in. At any rate, the courts will so restrict the organizations of labor that labor itself will feel the effects of these limitations.

Whatever else may be said about the differences between the A. F. of L. and the C. I. O. there are certain fundamental facts and operations which are common to both.

Lying ahead of them is the difficult task of organizing 30,000,000 workers, millions of whom are ready for organization of some kind. They are both working for shorter hours and higher wages. Their major appeal is the right to organize so that they may secure better working conditions. They both fight for collective bargaining. They are united in the battle against child labor and in the principle of equal pay for men and women for equal work. Fundamentally they both believe in craft and industrial forms of organization — each in its own sphere.

Labor united, will have the greatest opportunity it has ever had to help shape this country's economic and political history. Labor united, will become an important factor in solving Industry's perplexing problems. Labor united, could help the Government solve many of its problems through intelligent and statesmanlike leadership among American workmen.

MORE CANADIAN JOBS

Reporting on industrial employment in Canada, the Department of Labor gave out a tabulation last month summarizing data from 10,178 firms, each employing not less than 15 persons.

The tabulation shows that on June 1 these firms had 1,087,735 employees. A month earlier the number was 1,011,800.

Taking the year 1936 as a basis equal to 100 per cent employment, the Department estimated that on June 1 this year employment stood a little above 114 per cent.

Labor unions reported that on June 1, 9½ per cent of their members were unemployed, as compared with 11 per cent on May 1.

Statistics also covered retail prices for the food, fuel, light and rent of the average family. It was estimated that on June 1 the cost of a definite list of items was \$17.20 a week. This compares with the cost of the same items on May 1, when the prices totaled \$17.28.

The slight decrease was said to be due to lower cost of foods and fuel.

BRITISH PAY RESTORED

Engineers on the railways of England recently were awarded restoration of the remaining 1-4 per cent of pay deductions made in 1931. The award was made by the Railway Staff National Tribunal, to which decision had been referred after negotiations in recent months.

Other railway workers and the Locomotive engineers had made request for pay increases, and all shared in the award. The award also provided that special rates for night service and overtime for night and Sunday work be restored in 1931 levels.

REPORTS ON CONSTRUCTION

Very different is the course of the construction industry in the British Isles and in France.

Recent reports was to the effect that British Building of all kinds had risen to 188 per cent of the volume of building in 1929.

On the other hand, construction of all kinds in France had fallen to 53 per cent of the volume in 1929.

In France government decrees have forced rents down 10 per cent since 1935 and have forced building and maintenance costs upward. It is reported that this makes building unprofitable, and, as a consequence, houses are in bad condition and unemployment in the construction industry increases.

DEMOCRACY MAKES FOR LABOR ORGANIZATION

History of the last hundred years has been demonstrating that democracy and labor organization go hand in hand.

Great Britain, where modern labor organization began, has been steadily growing more democratic for a century. With every increase of democracy, the British unions have gained in power and influence.

In the United States, a republic founded on democratic principles, the unions have attained a numerical strength second to those of Great Britain and an actual strength and influence second to none.

Democracies are the best friends of unionism, which explains why the American Federation of Labor fights autocracy, whether it comes from the "left" of revolutionary radicalism or the "right" of reactionary stand-patism. Labor knows that in democracy and its extension lies the hope of unionism. So it strives for more and more democracy and encourages every move to make this government more responsive to the will of the people. — *The Carpenter.*

EXPECT PENSION DRIVE

Congressmen expect that a bill will be introduced in Congress in 1938 providing for the payment of pensions to all war veterans of 65 years of age or more. At the last session a proposal to pay such veterans \$60 a month was defeated, but it is likely to come up again next year.

It is estimated that there are now approximately 13,000 veterans of the age of 65 years or more, but each year this number would increase until about 1963, when it would begin to decrease as the older men die.

The total cost of paying pensions of \$60 a month to veterans over 65 has been estimated at \$20,000,000,000 for the entire United States.

RAIL CREDIT PAYMENT

The Railroad Credit Corporation distributed last month 1 per cent in liquidation of proceeds of surcharges on freight revenues imposed by the Interstate Commerce Commission in 1931. The amount of the dividend was \$735,115 of which \$604,340 was cash and the remainder credits.

The total amount collected through the surcharges was somewhat more than \$60,000,000. With this distribution, 75 per cent of the total surcharges have been returned to the railroads which collected and distributed them through the loan pool administered by the corporation.

Vous êtes-vous procuré

Le Code des Lois Ouvrières Provinciales et Fédérales

(CONSOLIDÉES À DATE)

Prix pour les unions ouvrières: **\$2.00**

Prix régulier: \$5.00

l'exemplaire

En vente: 11 ouest, rue ST-PAUL MONTREAL

Dual Unionism

Dual Unionism was knocked down and thrown out at the Victoria meeting held over the week-end. Former International and National union men who have been fostering and hobnobbing with dual unionists, company unionists, strike breakers and others of that type, are finding that they cannot play that kind of game and not get cold-shouldered by real union men. If these people who imagine that they have a grievance, while in our movement, would just sit down and let the wind blow on their heated brows, instead of running amuck like a drunken sailor, they would not do the things that later they must become sorry for. A movement with the ramifications and size of ours is bound to have disagreements and arguments, but unless we have a disciplined movement we will never have the unity necessary for a big virile organization. If every man in our movement who has had a grievance went off and formed another union we would soon have more unions than members. Last year, the All-Canadian Federation of Labor, an ultra patriotic-nationalist organization dual to our movement in many places, fomented a grievance within their own ranks and split up into about four parts, so today we find that what was once the A. C. C. of L. is now divided up into four factions, the largest of which is still the A. C. C. of L. with a membership, which the Department of Labor reports is not more than 25,000, but which we have reason to believe is half that. One of the groups is now called the Canadian Federation of Labor and the Department of Labor places their membership at around 23,000, but which again we think is only half this number. The Amalgamated Building Workers are in this Federation as also are the musicians, projectionists and engineers who have been trying to fill the

jobs of strikers in Vancouver, Winnipeg and elsewhere. The remnants of the One Big Union, now confined only to Winnipeg, was twice dropped from the A. C. C. of L. for non-payment of per capita tax but when the split came the O. B. U. went over to the Canadian Federation of Labor. Some other units of the A. C. C. of L. have not yet been able to make up their minds which whom to affiliate and remain Independent and the remainder have come into our ranks, which have now gone over the 150,000 mark in Canada. Prior to the split the A. C. C. of L. was reported by the Federal Department of Labor as having 54,000 members. The largest group now in the A. C. C. of L. is the Canadian Brotherhood of Railroad Employees which they report as numbering around 11,000. The International "Running Trades" unions have a membership of over 34,000, but these are not included in the Trades and Labor Congress of Canada membership of 150,000 because they are not affiliated, nor are they affiliated with the American Federation of Labor in the United States but they are always collaborating with the other International Unions and in conjunction with these unions have built up the weekly publication called *Labor*, which has the largest circulation of any paper in the country.

Hence we find that these "Canadian" unions are but weak imitations of real unions. But their existence tends to keep wages and working conditions down and in many instances they have had to resort to being strike-breakers in order to get jobs. They are pliant tools of employers' associations when those organizations can find a dozen to use against our organizations, and it's just about time that we took a check-up on these organizations and made a real fight against them. — *The Labor Statesman*, Vancouver, B. C.

TO FIND RIGHT JOBS FOR THE UNEMPLOYED

Dominion and Provincial officials in Canada have undertaken to solve the knotty problem of finding the right kind of jobs for the unemployed. A recent conference in Ottawa started the effort, which embraces a classification plan to discover most suitable forms of work.

Much valuable data has already been obtained through registration of those on relief. Eventually, it is hoped to have every relief recipient categorized according to his aptitude for some form of employment. A special classification will likely be made for those who probably will never be employable.

Figures obtained last March on unemployment in Canada showed nearly 260,000 men and women who are employable but unemployed for the whole Dominion.

Heads of families and others receiving agricultural aid, not "unemployed" but awaiting improved crop conditions, numbered 70,000.

The largest number, 618,000 were listed as "not available for employment." Of this number, 58,000 were unemployables and 560,000 of the non-worker type dependents.

Unemployables were so classified by reason of some physical, mental or social handicap.

CANADA SEEKS UNIFORM OLD AGE PENSION PLAN

Greater efficiency in the administration of pensions for the aged in Canada was sought at a conference just held in Ottawa between officials of the Dominion Government and the Provincial Governments.

Under the Canadian old age pension system the Dominion Government pays seventy-five per cent of the cost of old age pensions, the Provinces paying the remaining twenty-five percent and running expenses under the existing arrangement which provides for administration of old age pensions by the Provinces.

This plan has been applicable to all Provinces since New Brunswick started participation in the pension plan July 1, 1936, and Quebec August 1 of the same year.

Estimates for the present fiscal year, which ends March 31, 1938, covering 146,524 pensioners, fixed the Dominion's share of old age pension cost at \$27,000,000 compared with an expenditure of \$21,149,351 for the last fiscal year.

Some people are not particular. Others look for the Union Label.

JOINING LABOR UNION HELD RELIGIOUS DUTY

"It is the moral and religious duty of a worker to join a labor union," was one of the striking statements in a Labor Day sermon by Rev. James Myers, industrial secretary of the Federal Council of the Churches of Christ in American at Central Woodward Christian Church here. "Industrial workers who are unselfish enough to care for the welfare of all workers," Rev. Myers declared, "will ally themselves with labor unions, for chiefly by such association can they help raise the standards of all."

Those who accept improvements in wages, hours and freedom won by the labor movement and "refuse to join a union and pay dues" were characterized by Mr. Myers as "tax-dodgers."

SOLVES JOBLESS PROBLEM

Germany is the first nation to overcome unemployment, according to reports of reliable American news agencies.

In 1933 there were 6,013,000 persons out of work in Germany, and in August 1937, there were only 563,000, and many of these were considered unemployables because of physical or mental conditions. Taking the figures of the German state insurance for employees, the number of insured persons who were employed in 1933 was 11,987,000 and in August, 1937 19,000,000.

The reports say that a labor shortage has developed both in agriculture and in industry. Soldiers are being furloughed to take jobs and students are being employed. Old men are hired and even workers not particularly efficient are given jobs.

The government is urging "increased accomplishments."

CONDENSING ENGINE RECORD

A new Soviet locomotive, SO 17-635, fitted with a tender-condenser, a few months ago completed a run from Moscow to Vladivostok and back, a distance of over 13,000 miles. It traveled over 11 main lines of Russia and Siberia in 240 running hours, both ways.

The trip was organized to test the new engine in several weather conditions with different kinds of coal fuel, and on the steep grades of the mountain districts.

The engine has a special tender equipped with radiators for condensing the exhaust steam. With ten tons of water the new engine is reported to be able to make a run of 622 miles without replenishing the water tanks.

LE MONDE OUVRIER

Rédigé en collaboration
Le seul journal ouvrier bilingue
au Canada
Un médium national pour les ouvriers.
MARCEL E. FRANCO
Secrétaire de la rédaction — Secretary
BEN. DROLET
Gérant de la circulation — Manager



The Labor World

Canada's Only Labor Bilingual Paper.
A National Medium for the Workers.

Imprimé par l'Imprimerie Mercantile,
Limitée, 11, rue Saint-Paul Ouest,
Montréal.

WE HAVE HELPED HUNDREDS TO OBTAIN positions as Letter Carriers, Postal Clerks, Customs Examiners, Clerks, and Stenographers, etc., and can help you. Write us for proof and free information. M. C. C. Schools Ltd., Toronto 10. Oldest in Canada.



PLATEAU 0762

AVENUE TAVERN

100% ORGANIZED

Light and Dark Ales and Lagers
Special Parlor for Ladies

1445 Bleury Street, MONTREAL
Opposite Imperial Theatre

SIMMONS

BEDS, SPRINGS, MATTRESSES

Built for sleep

Montreal, Toronto, Winnipeg,
Vancouver

HIGHER INCOME REPORTED

Class 1 Railroads of the United States had net railway operating income of \$357,899,351 in the first seven months this year, it was shown by reports recently made to the Interstate Commerce Commission. This is an increase of 19.4 per cent over the corresponding period last year, the Association of American Railroads reported. The data is for 138 roads operating a total of 235,872 miles. In the first seven months of 1936 the net railway operating income reported was \$299,738,774.

Roads in the Eastern district for the seven months this year reported net railway operating income of \$210,962,008 as compared with \$193,866,200 in the same period last year.

In the Southern district roads for the seven months this year reported net railway operating income of \$46,857,548, as compared with \$38,485,128 in the same period last year.

Roads of the Western district for the seven months this year reported net railway operating income of \$100,079,795 and the total for the corresponding period last year was \$67,387,446.

NOTICE OF APPLICATION FOR DIVORCE

Notice is hereby given that Mary Lorraine Ward Williamson, of the City of Westmount, County of Hochelaga, Province of Quebec, wife of Kenneth Paul Williamson, of the said City of Westmount, will apply to the Parliament of Canada, at the next Session thereof, for a Bill of Divorce from her husband, Kenneth Paul Williamson, Salesman, of the said City of Westmount, on the grounds of adultery.

Montreal, November 29th, 1937.
GORDON M. WEBSTER,
Solicitor for Petitioner.

49-1

All Imperial products are manufactured in Canada by Canadian Workmen, at our six modern Refineries one of which is located at Montreal East.

IMPERIAL OIL LIMITED



Our Leading
Amusement
Places

Dans nos
Théâtres

PALACE

SECOND WEEK OF LOVE!
Greta GARBO
as Marie Walewska
Charles BOYER
as Napoleon Bonaparte
"CONQUEST"
with REGINALD OWEN

CAPITOL

Robert Louis Stevenson's
"EBB TIDE"
with Oscar HOMOLKA,
Frances FARMER
Ray MILLAND

Surprise X-MAS GIFTS —
Enquire at Box Office.

PRINCESS THEATRE

NAVY BLUE and GOLD

with ROBERT YOUNG, JAMES STEWART, LIONEL BARRYMORE

Added Attraction

"Danger — Love at Work"
with Ann SOTHERN, Jack HALEY
Mary BOLAND, E. Everett HORTON

Wires and Cables—Telephone Apparatus—Fire Alarm and Police Signalling Systems — Radio Transmitting and Receiving Equipment.

Made in Canada by

Northern Electric
COMPANY LIMITED

Plant and General Offices
MONTREAL, P. Q.

DOMINION BRIDGE CO. Limited

Head Office and Works at
LACHINE, P. Q.

Branch Works:

Amherst Ottawa Toronto
Winnipeg Calgary Vancouver

MONARCH GAS RANGES

Made by

Canadians

for

Canadian Homes

Tél. Lancaster 3858

Salon de Fleurs St-Denis
1590, RUE SAINT-DENIS, (Edifice du
Théâtre St-Denis)

Spécialités:
Bouquets de Noces, Tributs Floraux
Escompte de 10% aux lecteurs du
"Monde Ouvrier"

Mme J. Z. PILON. Rés. Harbour 7901